

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3549 - MERCREDI 07 AOÛT 2019

FORMATION DU GOUVERNEMENT

Consultations laborieuses pour Ernest Ilunkamba

Le Premier ministre Sylvestre Ilunga Ilunkamba continue les consultations commencées depuis le week-end dernier en vue de la formation prochaine de son équipe à nommer par le chef de l'État. Des ambitions qui ne cessent de s'exprimer au sein de la majorité ne lui rendent pas la tâche facile. Pour l'heure, il s'agit d'identifier les futurs membres du gouvernement en apposant sur chaque portefeuille un nom. La structure étant déjà connue, il appartient aux deux forces politiques de la coalition gouvernementale, en l'occurrence le FCC et le Cach, de désigner chacun leurs représentants au gouvernement. [Page 3](#)



Ernest Ilunkamba reçu par le chef de l'Etat, Félix Tshisekedi

GRATUITÉ DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE

Le deuxième forum national annoncé pour le 12 août



Des élèves dans une rue à Kinshasa

La réunion organisée, le 5 août, à Kinshasa par le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel (EPSP) à laquelle ont pris part des experts du gouvernement et des partenaires techniques ainsi que des représentants des organisations de la société civile, a décidé de la tenue, du 12 au 17 août, d'un forum national sur la gratuité de l'éducation de base. Initié par le ministère de l'EPSP, ce forum, deuxième de la série, aura comme objectif de déterminer les modalités appropriées pour une mise en œuvre effective de la gratuité de l'éducation de base dès l'année scolaire 2019-2020. [Page 3](#)

CLIMAT DES AFFAIRES

L'Afrique améliore son score chaque année

L'Afrique paraît actuellement comme l'une des régions les plus réformatrices du monde. Par ailleurs, de nombreuses études indépendantes reconnaissent l'efficacité de certaines réformes entreprises par les dirigeants africains au cours des dernières années dans des conditions parfois très difficiles. Ce vent réformateur s'explique par la prise de conscience de l'importance de l'apport des investissements étrangers et nationaux par les dirigeants africains. Le cercle du Groupe des pays africains dotés des économies les plus compétitives de la région s'élargit au fur et à mesure de la publication des rapports internationaux comme le Doing business de la Banque mondiale. [Page 2](#)



Le centre-ville de Kinshasa

SOCIÉTÉ

Le Dr Félix Kabange Numbi :
« *Seule l'approche communautaire peut vaincre Ébola* »



De 1976 à 2019, la RDC a connu dix épisodes de la maladie à virus Ébola. Si les neuf précédentes épidémies ont vite été maîtrisées et faisant moins de morts, l'actuelle est la plus longue et la plus meurtrière.

À en croire le Dr Félix Kabange Numbi, l'élu de la circonscription électorale de Malemba Nkulu au Haut-Lomami et ministre honoraire de la santé de 2011 à 2016, qui a coordonné la riposte contre la 7e et la 8e épidémie d'Ébola à Isiro et Djera, il faut en plus d'une coordination forte impliquer la communauté pour qu'elle s'approprie la lutte contre cette maladie mortelle. [Page 4](#)

ÉDITORIAL

Atome

Les Etats-Unis s'étant retirés officiellement, vendredi dernier, de l'accord sur la réduction des missiles de portée intermédiaire - 500 à 5500 kilomètres - qui les liaient depuis l'an 1987 à l'Union Soviétique, donc à la Russie d'aujourd'hui, tout indique qu'en 2021 le traité sur les armements nucléaires stratégiques Start III volera lui aussi en éclats. Avec toutes les conséquences dramatiques que cela aura pour la paix du monde puisque cette double annulation relance la course aux armements qui avait marqué le temps de la Guerre froide entre les grandes puissances.

S'il ne nous appartient pas de juger les raisons officielles ou cachées qui justifient ces décisions, il nous revient en revanche, à nous simples observateurs de la scène mondiale, de dire qu'elles plongent de nouveau la planète Terre dans une ère d'incertitude, de ténèbres dont le pire risque fort de sortir à plus ou moins brève échéance. Dans le moment, en effet, où la concurrence entre les puissants de ce monde s'accélère, où la technologie favorise la mise au point et le déploiement d'armes de plus en plus destructrices, où la conquête de l'espace qui entoure notre planète devient un enjeu stratégique, où l'atome est perçu par plusieurs nations comme le seul bouclier capable de les préserver contre leurs adversaires, le rejet des traités conclus il y a une trentaine d'années pour réduire le nombre des missiles de diverses portées sonne comme une alarme que personne ne peut ignorer.

Ceci est d'autant plus vrai que les sommes gigantesques qui seront englouties dans cette nouvelle course aux armements aussi inutile que dangereuse freineront, sinon même bloqueront les actions engagées ces dernières années par la communauté internationale pour lutter contre le dérèglement climatique. Nous en avons dès à présent la preuve avec le refus du président des Etats-Unis, Donald Trump, de respecter les engagements pris par son prédécesseur, Barack Obama, concernant la protection de l'environnement.

Encore une fois et même si cela semble utopique dans un semblable contexte, il revient aux nations du Tiers-monde, qui rassemblent plus de la moitié de l'humanité, de faire entendre tant qu'il en est temps la voix de la raison. L'enjeu est vital à tous égards.

Le Courrier de Kinshasa

CLIMAT DES AFFAIRES

L'Afrique améliore son score chaque année

Le cercle du Groupe des pays africains dotés des économies les plus compétitives de la région s'élargit au fur et à mesure de la publication des rapports internationaux comme le Doing business de la Banque mondiale



La centre ville de Kinshasa

L'Afrique paraît actuellement comme l'une des régions les plus réformatrices du monde. Par ailleurs, de nombreuses études indépendantes reconnaissent l'efficacité de certaines réformes entreprises par les dirigeants africains au cours des dernières années dans des conditions parfois très difficiles. Ce vent réformateur s'explique par la prise de conscience de l'importance de l'apport des investissements étrangers et nationaux par les dirigeants africains. En chiffres, l'Afrique a battu le record de la vitesse sur le plan de la mise en place de ces réformes. Et cela dure depuis 2012, soit plus de 7 ans. Elle a réalisé ainsi une moyenne de cent sept réformes rien qu'en 2018. Pour le cas de la RDC, les nombreuses réformes ini-

tiées ces dernières années ont tourné principalement autour de la création d'entreprise, du permis de construire, du raccordement à l'électricité, du transfert de propriété, du paiement des taxes et impôts, du commerce transfrontalier, de l'obtention de prêts et du règlement de l'insolvabilité. Par ailleurs, ce que d'aucuns qualifient déjà de « petite révolution à l'africaine » pourrait bien changer la donne dans l'évolution de l'économie mondiale. En effet, ces réformes majeures ont permis de revigorer la croissance africaine qui est passée de 3,6 % en 2017 à 4 % en 2019. Cette tendance haussière devrait se poursuivre plus légèrement en 2020, avec un taux estimé à 4,1 %. Il est clair que ces chiffres viennent conforter la

thèse d'un décollage économique de la région. Plus qu'un simple constat, l'Afrique prend également des initiatives rentables pour poursuivre sa profonde mutation en véritable puissance régionale. D'ailleurs, un important forum d'Afrique Expansion (Canada/Québec) devrait se tenir le mercredi 5 septembre prochain entre 9 h et 11h30. Pour autant, au lieu de se reposer sur ses lauriers ou de continuer à discourir sans fin, l'Afrique est invitée par les partenaires au développement de la région de renforcer sa dynamique de réformes pour permettre réellement aux investisseurs de bénéficier d'une véritable protection de leurs investissements.

Laurent Essolomwa

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -

Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Mauvakani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbélé Ngoni

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél.: 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

FORMATION DU GOUVERNEMENT

Laborieuses consultations pour Ernest Ilunkamba

Le Premier ministre Sylvestre Ilunga Ilunkamba continue les consultations commencées depuis le week-end dernier en vue de la formation prochaine de son équipe à nommer par le chef de l'État. Des ambitions qui ne cessent de s'exprimer au sens de la majorité ne lui rendent pas la tâche facile.

Les consultations amorcées depuis la semaine dernière par Sylvestre Ilunkamba se poursuivent. Le Premier ministre est désormais au centre des attentions et des sollicitations vu que c'est lui qui, en dernier ressort, décidera du choix des personnes avec lesquelles il voudrait travailler, quand bien même l'influence de l'autorité morale de son regroupement politique, le FCC, est à prendre en compte. Chaque jour se relaient dans son cabinet des délégués des partis et regroupements politiques mais aussi des indépendants, tous en quête des postes ministériels. Dans un gouvernement éléphanterque de soixante-cinq membres, chacun veut saisir l'opportunité d'y participer. Pour l'heure, il s'agit d'identifier les futurs membres du gouvernement en apposant sur chaque portefeuille un nom. La structure étant déjà connue, il appartient aux deux forces politiques de la coalition gouvernementale, en l'occurrence le FCC et le Cach, de désigner, chacun, leurs représentants au gouvernement. D'après des indiscrétions, les deux composantes sont astreintes à proposer pour



chaque poste, trois noms assortis de leurs CV détaillés. En fait, le Premier ministre chercherait à avoir une marge de manœuvre suffisante pour opérer le bon choix en misant sur les compétences des requérants, mais aussi sur leur intégrité et probité morale.

L'exercice n'est pas du tout facile au regard des ambitions qui ne cessent de s'exprimer tant du côté du FCC que du Cach. De part et d'autres des voix s'élèvent pour revendiquer des postes. Fort du nombre des parlementaires membres de son regroupement politique (AFDC-Alliés) tant au Sénat, aux Assemblées provinciales qu'à l'Assemblée nationale, Modeste Bahati ne cesse de revendiquer une vice-Primature, un ministère d'État, un ministère et un vice-ministère. Se considérant comme la troisième force politique à part entière au sein

de la majorité après le FCC et le Cach, l'AFDC-A veut avoir droit au chapitre dans le partage. Il est suivi par d'autres partis et regroupements de la « Kabilie » qui, refusant d'être traités comme une portion congrue, tiennent eux aussi à avoir leur part du gâteau. À la fin, il a été acté que la désignation se fera conformément à deux principes de base, à savoir le poids politique et la solidarité entre membres.

Côté Cach, c'est Tryphon Kin-kiey Mulumba, un de ses cadres, qui a créé dernièrement la sensation en réclamant quelques portefeuilles en reconnaissance au coup de pouce donné à Félix Tshisekedi pendant la campagne électorale en attirant vers lui l'électorat du Grand-Ouest. Depuis, l'homme se présente comme étant la « deuxième personnalité » de la coalition Cach et, de ce fait, estime avoir droit au chapitre. « Malgré

Ernest Ilunkamba reçu par le chef de l'Etat, Félix Tshisekedi diffamations, intimidations, menaces d'exil et de mort, seules des convictions profondes ancrées dans une vision de sauver la nation, l'ont déterminé, fait maintenir et réaffirmer le cap Fatshi sur lequel très peu au sein de la classe politique au Congo et ailleurs ne pariait gros après le clash de Genève, ignorant les réalités de ce pays immense, convictions défendues déjà, en temps et en heure, au sein des réunions du bureau politique de l'ex-majorité présidentielle », ont écrit ses partisans dans un récent communiqué.

Entre-temps, il y a le cas de l'UNC de Vital Kamerhe à gérer. Le parti du directeur de cabinet du chef de l'État réclamerait, selon des sources, une part trop grande proportionnelle à la contribution de son mentor à l'accession de Félix Tshisekedi au

pouvoir. L'accord de Nairobi conclu entre les deux hommes donnerait quelques indications sur ce que devra être la représentation de l'UNC au gouvernement, dit-on. Mais le Cach n'ayant pas remporté les législatives, l'UNC est tenue de revoir ses ambitions à la baisse et tenir compte de la présence au sein de la plateforme et de l'UDPS, et d'autres alliés qui, eux aussi, ont des appétences à exprimer. Dans la foulée, le Rassemblement des démocrates tshisekedistes est monté au créneau et veut des postes correspondant à son poids politique, soit au moins huit députés provinciaux, un sénateur, deux ministres, etc. « Nous nous battons pour qu'au moment du partage au niveau des institutions de la République, le RDT soit suffisamment représenté. Cela est un combat d'équité, de moralité et de bon sens », dit le leader de ce regroupement politique affilié au Cach.

Le 15 août est la date initialement fixée pour la publication du gouvernement. Mais à l'allure où vont les tractations, rien n'est sûr. D'autant plus qu'au FCC et au Cach, les violons sont loin de s'accorder sur le choix des animateurs des différents portefeuilles. Aux ambitions déjà difficiles à gérer, il y a aussi les humeurs et les frustrations qu'il faut savoir contenir pour éviter de fissurer ces alliances de circonstance créées à l'époque pour des besoins électoralistes.

Alain Diasso

MASISI

Plus de deux cent mille personnes déplacées vivent dans de mauvaises conditions

À Masisi, en République démocratique du Congo (RDC), au moins deux cent mille personnes déplacées vivent dans de mauvaises conditions, en insécurité et soumises à des exactions de tout genre, selon le dernier rapport du Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (Ocha) intitulé « Masisi sous haute tension. »

« Depuis plusieurs années, le territoire de Masisi (Province du Nord-Kivu) est affecté par la forte présence de plusieurs groupes armés, ayant tous des liens communautaires », indique l'Ocha dans son rapport, cité lundi par l'ONU dans son site officiel, ajoutant que « les affrontements entre ces différents groupes, les opérations militaires et les conflits fonciers entre agriculteurs et éleveurs entraînent des déplacements récurrents de population ». Le rapport signale que près de mille six cents civils ont été victimes des violences au cours des six pre-

miers mois de l'année, dont cinq cent soixante-dix-sept civils qui auraient perdu la vie.

Aussi, environ 20% des deux cent vingt mille personnes déplacées enregistrées au 25 mai dernier vivent dans des sites de déplacés, et les autres 80% dans des sites spontanés ou chez des familles d'accueil.

Sur le plan sanitaire, ce territoire est aussi confronté au problème du choléra. Près de quatre-vingt-deux cas ont été signalés depuis le début de l'année, alors que le plus grand nombre de cas est normalement enregistré durant la saison sèche, entre les mois de juin et août, en raison de la pénurie d'eau. L'Ocha recommande notamment de renforcer la protection des civils à travers des mesures efficaces pour permettre aux humanitaires d'accéder à cette zone, et de créer des bases logistiques dans la zone pour faciliter la mise en place d'une réponse rapide ainsi qu'un suivi de proximité de la situation.

Xinhua

GRATUITÉ DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE

Le deuxième forum national annoncé pour le 12 août

L'objectif de la rencontre est de déterminer les modalités appropriées pour une mise en œuvre effective de la gratuité de l'éducation de base dès l'année scolaire 2019-2020.

La réunion organisée, le 5 août 2019, à Kinshasa par le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel (EPSP) à laquelle ont pris part des experts du gouvernement et des partenaires techniques ainsi que des représentants des organisations de la société civile, a décidé de la tenue, du 12 au 17 août, d'un forum national sur la gratuité de l'éducation de base. Initié par le ministère de l'EPSP, ce forum, deuxième de la série, aura comme objectif de déterminer les modalités appropriées pour une mise en

œuvre effective de la gratuité de l'éducation de base dès l'année scolaire 2019-2020. Pour les ONG conviées à cette rencontre, qui sont contre l'application progressive de cette mesure de gratuité, c'était l'occasion d'encourager cette initiative et d'attirer, en même temps, l'attention du gouvernement sur la nécessité de ne pas tourner en dérision politique cet acquis de droit. Selon ces organisations, les attentes de la population sont la suppression notamment des frais relatifs à la prise en charge des enseignants par les parents (frais de motivation, prime) ; des multiples frais connexes créés, cachés et en augmentation progressive chaque année qui sont

fixés par les gouverneurs des provinces et les confessions religieuses; des frais des évaluations certificatives (Tenafep et Examens d'État). Ces organisations ont, par ailleurs, rappelé que ces différents frais sont déjà pris en charge par le Trésor public à travers le budget national. Il est rappelé que plusieurs organisations de la société civile actives à travers le pays ont lancé des pétitions pour l'effectivité de cette décision du gouvernement sur la gratuité de l'éducation de base. Ces organisations ont exigé la gratuité de l'enseignement primaire ainsi que la suppression des frais de scolarité non pertinents dans l'enseignement secondaire.

Lucien Dianzenza

INTERVIEW

Le Dr Félix Kabange Numbi

« *Seule l'approche communautaire peut vaincre Ebola* »

De 1976 à 2019, la RDC a connu dix épisodes de la maladie à virus Ebola. Si les neuf précédentes épidémies ont vite été maîtrisées et faisant moins de morts, l'actuelle est la plus longue et la plus meurtrière. En une année du 1er août 2018 au 1er août 2019, Ebola qui sévit présentement dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri a fait plus de mille huit cents décès. À en croire le Dr Félix Kabange Numbi, qui a coordonné la riposte contre la 7e et la 8e épidémie d'Ebola à Isiro et Djera, il faut en plus d'une coordination forte impliquer la communauté pour qu'elle s'approprie la lutte contre cette maladie mortelle.

Le Courrier de Kinshasa (LCK): En tant que ministre de la Santé, vous avez eu à organiser la riposte contre la 7e et 8e épidémie d'Ebola. Quelle stratégie avez-vous utilisée pour contrer cette maladie avant même la date butoir de quarante-cinq jours qui vous a été imposé à l'époque par le gouvernement ?

Félix Kabange Numbi (FKN): Chaque épidémie d'Ebola est différente. Les habitudes sont différentes, la manière de riposter est aussi différente. Si nous considérons les dix épidémies que nous avons eues en RDC, aucune fois nous



Dr Félix Kabange Numbi

avons eu une épidémie qui se répète dans une même agglomération. Ce que je veux dire d'abord avant que je ne puisse donner mon expérience c'est de féliciter tous les agents communautaires, les agents de santé, tout le personnel multidisciplinaire qui œuvre dans la lutte depuis un an. Nous devons également présenter nos condoléances à toutes les familles qui ont perdu un des leurs. Il faut savoir qu'Ebola est une question de communauté, seule l'ap-

proche communautaire peut vaincre Ebola. Lorsque l'épidémie attaque une contrée tant que la population ne s'est pas rendu compte qu'Ebola existe et tue et que tout le monde doit participer à la lutte, il est très difficile quels que soient les moyens, le type d'experts qu'on peut déployer sur le terrain de pouvoir résoudre le problème. Donc, il est important de dire ici que la plus grande chose que nous devons faire aujourd'hui, c'est d'impliquer les commu-

nautés locales pour qu'elles soient au centre de la lutte. Aujourd'hui, un an après, nous apprenons qu'il y a encore des contrées où on cache les malades, des personnes contacts qui ne sont pas suivies. C'est vrai que dans toutes les épidémies d'Ebola à travers le monde, nous avons la résistance de la population, voilà pourquoi lors de la 7e et 8e épidémie, nous avons introduit la place des psychologues cliniciens ainsi que des anthropologues pour étudier les habitudes de la société et la psychologie des communautés pour les impliquer davantage dans la lutte. C'est ainsi que vous avez vu à Isiro et Djera, nous avons introduit cet aspect dans la lutte avec l'implication de la communauté en recourant aux enterrements sécurisés. Nous avons impliqué les membres des familles qui portaient avec les volontaires de la Croix-Rouge les mêmes habits pour enterrer les morts parce que la communauté locale pensait qu'Ebola était une maladie importée d'outre mer pour faire la vente des organes. Grâce aux psychologues cliniciens, on avait permis aux membres de famille de visiter au moins une fois par jour la personne qui est en isolement

pour qu'on sache qu'elle est belle et bien là, elle souffre et elle a des besoins.

LCB : Que faut-il exactement faire car aujourd'hui le pays a dépassé le cap de mille cinq morts ?

FKN : Cette situation n'est jamais arrivée dans notre pays. Nous pensons donc qu'il est temps que tous ceux qui ont une expérience sur Ebola puissent être mis à contribution. Je pense spécialement à tous les experts de la 4e direction qui aujourd'hui ne sont pas sur le terrain ou qui ont déjà quitté cette direction de lutte contre la maladie mais qui ont combattu plusieurs épidémies de pouvoir être impliqués dans la lutte. Je pense aussi à la centaine de jeunes que nous avons envoyés en Guinée, Sierra-Leone et Libéria qui avaient permis de mettre fin à cette épidémie qui avait sévi en Afrique de l'ouest. Il est important que tous les experts soient rappelés pour qu'ils puissent, avec le ministère de la Santé et le comité technique qui est présidé par le Pr Muyembe au niveau de la présidence, travailler ensemble.

Blandine Lusimana

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317

imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



FOOTBALL

N'sengi-Biembe dynamise la Direction technique nationale

L'élimination des Léopards de la République démocratique du Congo en huitièmes de finale de la 32e Coupe d'Afrique des nations a suscité moult critiques, parfois acerbes, à l'encontre du staff technique des Léopards par rapport à l'organisation technique et tactique, et des critiques à l'endroit des dirigeants de la Fédération congolaise de football association (Fécifa) sur l'organisation, dans l'ensemble, du football au pays. La question relève de la Direction technique nationale (DTN), organe de la Fécifa chargé de définir la politique technique de l'ensemble du football congolais, à l'exception de l'équipe seniors, sauf demande spécifique et officielle de la fédération.

Dans un entretien exclusif accordé à partir de Belgique au journaliste Moïse Glodie Mungaba, CEO de Monde News, le directeur technique national Christian N'sengi-Biembe est revenu avec assurance sur cette grande préoccupation, livrant des pistes pour l'essor du football congolais. La politique d'une fédération sur le plan technique concerne le football d'élite, mais aussi le football de masse et la formation des éducateurs. Cette formation doit être mise en place et animée par les entraîneurs ainsi que les cadres techniques sur le vaste territoire de la RDC, a souligné d'emblé Christian N'sengi. Et d'estimer que face à l'évolution incessante du football dit moderne, il est nécessaire de réagir, c'est-à-dire innover de manière à s'adapter aux réalités du terrain et le faire dans le cadre de la formation.

« Pour un travail efficace, la DTN doit être à l'écoute des besoins des acteurs du football congolais. Le contact direct est aussi vital que la RDC est grande. C'est une vision



Christian N'sengi-Biembe, directeur technique national

à long terme, qui est ici proposée. Cela nécessite de refuser, parfois, de petites satisfactions courtermistes, des victoires raccourcies pour insuffler dans les jeunes un véritable mental de gagnants. C'est ce raisonnement de base qui conditionne nos rêves et nos convictions », a fait remarquer le patron de la DTN. Et il a rappelé: Des nations du football telles que l'Algérie, la France, le Maroc, la Hollande, l'Italie ou l'Angleterre, après de grands chocs causés par des défaites, ont pris le temps de faire un travail profond pour revoir l'avènement de nouvelles générations et redevenir des machines à gagner. Un travail de cette envergure ne peut se faire sans concertation préalable des différents intervenants. Ne dit-on pas que « celui qui travaille pour nous, sans nous, travaille en fait contre nous ? ».

« On n'innove pas en se focalisant sur des acquis, mais sur les gens et leurs besoins. Et ils sont nombreux dans notre football. C'est pour cette raison que la DTN a décidé de commencer par le début, c'est-à-dire reprendre le contact. De nouveaux moyens de communication nous permettent de gagner du temps ; les liens mis en place par la DTN vont dans ce sens. Ils permettent un contact plus aisé, même avec les professionnels les plus éloignés, avec la possibilité de passer par les différentes fédérations », a confié Christian N'sengi-Biembe. D'après le DTN, donner lieu à des formations adaptées est l'un des moyens pour atteindre le but ultime. Il s'agirait alors de mettre en place un système de jeu congolais comme le Brésil, l'Algérie, l'Angleterre, le Maroc, l'Italie ou d'autres pays qui ont leur foot-

ball et leur style de jeu.

Les liens (en encadré) permettront de toucher rapidement un maximum de professionnels en leur donnant l'occasion de se faire connaître de la DTN, de spécifier leurs besoins tout en mettant en avant leurs actions quotidiennes en faveur du football congolais. Si les premiers liens permettent de s'inscrire, viendra par la suite, en fonction des informations reçues, un lien adapté pour suivre la formation adéquate. C'est un travail qui exige de la patience, a-t-il insisté. Aussi a-t-il invité les clubs, les formateurs et joueurs (dès 13 ans) en activité dans un club officiel de la RDC à s'enregistrer auprès de la DTN pour parvenir à une formation efficace, en vue de meilleurs résultats et pour faire entendre leurs voix, car il est important de connaître l'impact du travail de chacun à l'échelle du pays. Il en résultera une réponse plus adaptée, plus efficace, une formation plus spécifique et des informations plus ciblées. « Nous devons faire tous ensemble ce premier pas, car l'avenir se construit avec les actions menées aujourd'hui », a conclu Christian N'sengi-Biembe. Il affirmait il y a peu l'importance de réagir ensemble pour retrouver le chemin de la victoire, de la confiance en soi et celle des supporters.

L'homme et son parcours...

L'on note que c'est le 2 novembre 2018 qu'il a pris officiellement la fonction de DTN. Cela, en quarante ans de carrière passionnée dans le football, dont dix-huit mises gracieusement au service de la Fécifa, en parallèle à sa carrière européenne. Et son choix à ce poste n'a pas du tout été fortuit. Christian N'sengi-Biembe est détenteur d'une pro-licence internationale UEFA, équivalent à un doctorat en football et valable partout dans le monde. Né en 1962, cet ancien attaquant de Char-

leroi en Belgique s'est reconverti en technicien de football, orientant sa carrière plus dans la formation et la détection d'espoirs du football, avec un investissement personnel en faveur du sport-étude. Plusieurs talents sont passés par lui, tels que Jonathan Okita, Albert Samby-Lokonda, Othman El Kababri, Sieben Dewael, Sebastian Bornauw, Alan Mayanga, Mike Trésor Ndayishimiye, William Balikwisha, Thierry Kasereka, Nicaise Kudimbana, Chancel Mbemba, Ziggy Badibanga, Saïd Makasi, etc. Il a été à l'origine de la détection des pépites comme Rio Mavuba, Mohammed Mémé Tchite, Junior Ngalula, Tshiolola Tshinyama, Polo Nzuzi,...

Christian N'sengi-Biembe est le gérant de la sélection U23 de la RDC officialisée en septembre 2001 par la Fécifa, avec des joueurs comme Trésor Luntala, Muscal Mvuzolo, Christian Kinkela, Fiston Mongu, Christian Landu-Tubi, Ndumbu Sumbu, Hérita Ilunga, Dady Mayuma, etc. En juillet 2007, il avait été entraîneur de V.Club. Sélectionneur des Léopards Espoirs en 2011 avec des joueurs tels que le gardien de but Dibulana, Yannick Bangala, Felekeni, Viku, Thierry Kasereka, Asumani, Diego Mutombo, Ilunga Kayanda, Chabda Maisha, Beaubo Ungenda, Deo Kanda, Pierre Botayi, Nzambere, etc., il a loupé de près de qualifier la RDC aux jeux Olympiques Londres 2012, éliminés par les Lions indomptables du Cameroun. Et très récemment, Christian N'sengi-Biembe a emmené les U23 aux éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations de la spécialité ; la RDC a été écartée par forfait contre le Maroc (pour autant battu sur le terrain) pour avoir aligné le défenseur Arsène Zola de Mazembe non éligible pour cette rencontre, selon la Confédération africaine de football.

Martin Engimo

FOOTBALL

Début de saison tonitruant de Mbokani en Belgique

Mbokani est tout feu, tout flamme en ce début de saison à la Pro Jupiler League, la D1 Belge. Après deux matchs, il compte déjà quatre buts marqués avec son club, l'Antwerp.

La saison 2019-2020 a déjà débuté sous d'autres cieus. C'est le cas de la Belgique où évoluent plusieurs internationaux de la République démocratique du Congo et d'autres joueurs de souche RD-congolaise. Et cette entame de la saison est idéale pour l'inusable Dieumerci Mbokani. L'ex-Léopard de 33 ans est déjà en tête des buteurs avec quatre buts en deux matchs avec l'Antwerp. En deuxième journée de la Jupiler Pro League, Mbokani a été auteur d'un doublé et d'une passe décisive contre le Waasland-Beveren. Antwerp l'a emporté par quatre buts à un. « Cela fait du bien de débiter la



Dieumerci Mbokani, terreur des défenses en Belgique

saison de cette manière. L'année dernière, j'avais débuté le championnat après cinq journées alors que je commence dès le début cette fois-ci. De plus, j'ai effectué

la préparation, donc je suis en grande forme. Je me sens bien, je suis à 100%. Je me donne toujours à fond quand je suis sur le terrain. Le coach a demandé que

nous fassions plus de pressing et nous avons marqué quatre goals. Je viens d'inscrire un doublé mais je veux empiler les buts et je veux faire mieux que lors du dernier exercice. J'avais inscrit 14 goals et je veux en planter plus de vingt désormais », prévenait l'attaquant congolais dès la première journée.

Un autre Congolais d'origine déjà buteur, c'est Mboyo Ilombe. Monté à la mi-temps, il a égalisé à la 80e minute pour Courtrai qui mené dès la 30e minute par Charleroi. On signale aussi l'entrée en cours du jeu, à la 74e minute, d'Hervé Kage du côté courtraisien. Le gardien de but Loïc Badiashile n'a pas empêché la défaite du Cercle de Bruges face à Ostende par un but à trois. Stéphane Omeonga a fait son apparition à la 63e minute, mais sans changer le cours de la partie. Le milieu international espoir

Edo Kayembe a joué toute la rencontre lors du match nul zéro but partout entre Anderlecht et Excelsior Mouscron. Le jeune défenseur de 18 ans Thierry Lutonda est resté sur le banc Mauves. Cette deuxième journée a, cependant, été un enfer pour deux Congolais de Saint-Trond, l'attaquant international espoir Nelson Balongo et Jordan Botaka, tous titulaires au coup d'envoi, mais battus par Club de Bruges d'Openda par la marque de six buts à zéro. Balongo a même cédé sa place à la pause, remplacé par Boli. Pour leur part, le défenseur international Merveille Bope a fait son apparition à la 70e minute de jeu lors de la victoire de Standard de Liège sur Zulte-Waregem. Et Antony Limbombe a monté sur l'aire de jeu pour Standard à la 73e minute.

M.E

L'Afrique renforce sa lutte contre la violence sexuelle dans les conflits armés

La représentante spéciale des Nations unies sur les violences sexuelles et les conflits armés, Pramila Patten, s'est félicitée lundi de la décision du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA) de consacrer une session publique annuelle à la lutte contre la violence sexuelle liée aux conflits sur le continent.

«En offrant une occasion stratégique d'amplifier les bonnes pratiques et de partager les leçons tirées, cette réunion annuelle permettra d'accélérer la lutte contre la violence sexuelle liée aux conflits en tant que menace pour la paix, la sécurité et le dévelop-

pement», a salué Pramila Patten dans un communiqué.

Selon la représentante spéciale, cette réunion devrait également permettre à tous les Etats membres et partenaires de l'UA de faire le point chaque année sur les progrès accomplis et les difficultés rencontrées dans la prévention et la répression de ces crimes graves.

Pour elle, l'inscription permanente de cette question à l'ordre du jour découle des accords conclus avec son Bureau, y compris le cadre de coopération ONU-UA

concernant la prévention et la réponse à la violence sexuelle liée aux conflits en Afrique, ainsi que la signature de communiqués conjoints avec presque tous les Etats membres de l'UA.

Cette inscription «témoigne de la volonté politique de transformer les cultures du silence et de l'impunité en cultures de la responsabilité» et d'un engagement à œuvrer «en faveur d'une réponse globale, centrée sur les survivantes, comprenant des services sûrs, accessibles et de qualité, et à s'attaquer aux causes

profondes sous-jacentes de la violence sexuelle, y compris les inégalités structurelles fondées sur le sexe».

Selon Mme Patten, «il est essentiel de renforcer l'échange d'informations, la coordination et la coopération judiciaire au niveau régional, ainsi que de réformer le secteur de la justice et de la sécurité au niveau national. Ceci pour rendre ces institutions plus accessibles et mieux adaptées aux victimes, et de travailler avec les chefs traditionnels, religieux et communautaires au ni-

veau local en vue d'aider à faire évoluer la stigmatisation et les normes sociales qui font encore plus mal aux victimes et protègent les auteurs des crimes».

«J'appelle à un appui politique et financier soutenu pour aider les pays touchés à accélérer la mise en œuvre des cadres normatifs pertinents pour lutter contre la violence sexuelle liée aux conflits et faire respecter le droit international par toutes les parties, notamment les acteurs non étatiques», a déclaré la représentante spéciale.

La BAD accorde un fonds de plus de 5 millions d'euros destiné à la protection du bassin du lac Tchad

La Banque africaine de développement (BAD) a alloué un peu plus de 3,5 milliards de francs CFA (environ 5,34 millions d'euros) pour la conservation et l'utilisation durable des ressources et l'efficacité énergétique dans le bassin du lac Tchad, selon un accord de don signé lundi dans la capitale tchadienne N'Djamena par le représentant résident de la BAD, Ali Lamine Zène, et le secrétaire exécutif de la Commission du bassin du lac Tchad, Mamane Nouhou.

«Ce fonds, qui vient vivifier le Fonds pour l'environnement mondial, devrait permettre de poursuivre toutes les actions dans le lac : d'abord faire en sorte que cette avancée malheureuse d'assèchement du lac s'arrête, mais également renforcer la résilience des populations qui sont dans le bassin et qui sont quo-

tidienement affectées», a déclaré M. Lamine Zène.

Le fonds octroyé par la BAD est destiné au Programme de réhabilitation et de renforcement de la résilience des systèmes socio-écologiques du bassin du lac Tchad qui intervient dans les cinq pays du bassin, à savoir

Cameroun, Niger, Nigeria, République centrafricaine et Tchad. Ce projet a un double objectif de contribuer à la sauvegarde du lac Tchad qui fait face à une menace de disparition et d'améliorer la résilience des populations vivant des ressources de ce bassin.

Le lac Tchad a connu, au fil des ans, un assèchement inquiétant, dû au réchauffement climatique, à des pluies de moins en moins abondantes et à une plus grande utilisation de ses eaux pour l'irrigation des cultures.

Le président sénégalais dénonce la gabegie dans son administration

Macky Sall a dénoncé, le 5 août, la gabegie dans son administration, indiquant qu'en sept ans, plus de 307 milliards de FCFA (522,9 millions de dollars américains) ont été dépensés en achat de véhicules.

«Sous ma gouvernance, de 2012 à nos jours, nous avons dépensé plus de 307 milliards de FCFA en achat de véhicules pour l'administration», a-t-il déclaré lors du lancement officiel d'un Programme d'appui à la modernisation de l'adminis-

tration.

Le président sénégalais a indiqué que les factures téléphoniques de l'administration sénégalaise se chiffrent de 16 à 17 milliards de FCFA (de 27,3 à 29 millions de dollars) annuellement.

«Le but de l'administration n'est pas de s'occuper d'elle-même et de mettre autant de ressources pour son fonctionnement», a estimé Macky Sall, appelant à une rationalisation des ressources de l'Etat.

Selon lui, les ressources publiques doivent avoir pour vocation d'apporter le mieux-être aux populations.

«Je voudrais réitérer ma forte volonté de bâtir une véritable administration de développement qui assurera pleinement son rôle de locomotive de la performance et de vecteur de la compétitivité», a-t-il affirmé. Réélu en février, Macky Sall s'est engagé à moderniser l'administration sénégalaise en supprimant, entre autres, les lourdeurs administratives.

MAURITANIE

Ould Béchir nommé ministre secrétaire général de la présidence

L'ancien Premier ministre mauritanien a été nommé ministre secrétaire général de la présidence de la Mauritanie, selon un décret présidentiel rendu public le 5 août.

Samedi dernier, M. Ould Béchir a présenté au nouveau chef de l'Etat mauritanien, Mohamed Ould Ghazouani, sa démission du gouvernement qu'il dirigeait depuis octobre 2018.

Il a été remplacé le même jour par Ismail Ould Bedda Ould Cheikh Sidiya, qui a été chargé de former un nouveau gouvernement.

BÉNIN

L'aéroport international de Cotonou en chantier pour sa modernisation

Le gouvernement béninois, à travers la Société des aéroports du Bénin (SAB), a entrepris des travaux de rénovation de l'aéroport international Cardinal Bernardin Gantin de Cotonou, en vue de sa modernisation, selon un communiqué parvenu lundi soir à Xinhua.

Selon ce même document, ces travaux qui dureront plusieurs mois pourront entraîner des désagréments pour les usagers de l'aéroport.

«S'inscrivant dans un plan global de promotion de la +Destination Bénin+, les travaux de l'aéroport international Bernardin Gantin de Cotonou offriront, à leur terme, une

porte d'entrée vers le Bénin à la hauteur des ambitions de développement du pays, à l'échelle régionale et internationale», souligne la même source.

S'étendant sur 250 hectares à une altitude proche de celle de la mer (6m), l'aéroport international de Cotonou est le plus grand aéroport du Bénin, avec une piste unique mesurant 2 400 mètres sur une largeur de 45 mètres sur une orientation 06/24.

Il a été rebaptisé aéroport international Cardinal Bernardin Gantin par le président béninois, Thomas Yayi Boni, pour rendre hommage au Cardinal Bernardin Gantin, un cardinal béninois ayant été le premier africain à la tête d'un diocèse à Saint-Pierre-de-Rome.

MAROC

La Banque mondiale appelle à créer un environnement favorable aux entreprises

La Banque mondiale a appelé lundi le Maroc à «créer un environnement favorable aux entreprises afin qu'elles puissent pénétrer les marchés, se développer et exporter».

«Cela nécessitera des conditions propices à une concurrence équitable, du capital humain et des compétences de meilleure qualité pour répondre aux besoins d'une main-d'œuvre moderne et encourager ainsi l'entrepreneuriat», a-t-elle relevé dans une analyse de la situation du secteur privé au Maroc.

Selon l'institution financière mondiale, le pays a investi énormément (34% du PIB depuis le milieu des années 2000), mais «les retombées en termes de croissance économique, création d'emplois et productivité ont été décevantes», déplore-t-elle.

L'accent doit ainsi être mis sur le privé pour tirer la croissance. Cela passe notamment par la mise en place de règles du jeu «équitable pour tous les opérateurs», souligne-t-elle, car les politiques qui ont favorisé les investissements directs à l'étranger et de larges investissements «accentuent les disparités dans les conditions de marché auxquelles sont confrontées les entreprises, d'autant que les mesures visant à répondre aux besoins des petites entreprises ont connu un succès relativement moindre».

Pour les auteurs du diagnostic, les nombreux mécanismes d'incitations offerts pour de nouveaux investissements dans les zones industrielles excluent les exportateurs existants à l'extérieur de ces zones.

Xinhua

COMMERCE

Les Etats-Unis et l'Afrique subsaharienne veulent relancer leurs échanges

Les deux parties ont exprimé cette volonté lors du dix-huitième Forum de l'Agoa (l'African growth and opportunities act), loi sur la croissance et les opportunités en Afrique, dont les travaux se sont tenus du 5 au 6 août à Abidjan, en Côte d'Ivoire.

C'est après avoir réalisé que les échanges commerciaux bilatéraux sont en berne depuis plusieurs années, malgré les larges exemptions douanières offertes à trente-neuf pays du continent par les Américains, grâce au programme Agoa que des engagements nouveaux ont été pris à l'occasion. Ce qui permettra aux entreprises africaines, avec plus de six mille produits autorisés à pénétrer le marché américain, de participer au marché mondial. Et avec une part de seulement 3% dans le commerce international, l'Afrique, qui vient d'entériner la création d'une zone de libre-échange continentale, pourrait donc devenir un concurrent sérieux. Il convient de noter que malgré une franchise de droits de douanes sur six mille cinq cents produits (produits pétroliers, agricoles, textiles, artisanat...), les échanges commerciaux entre les Etats-Unis et les pays de l'Afrique subsaharienne patinent. En effet, après avoir quadruplé de 2002 à 2008, où

ils avaient atteint cent milliards de dollars (quatre-vingt-dix milliards d'euros), ces échanges ont replongé jusqu'à trente-neuf milliards de dollars en 2017, selon les chiffres de l'agence de développement américaine Usaid. Pour la représentante adjointe des États-Unis au commerce extérieur pour l'Afrique, Constance Hamilton, même si le solde a toujours été largement bénéficiaire pour l'Afrique, ces montants restent « faibles ». De plus, les produits pétroliers représentent les deux tiers de ces exportations, alors que l'ambition du programme Agoa était de diversifier les échanges pour aider à l'industrialisation de l'Afrique subsaharienne, a-t-elle souligné, lors d'un point de presse, ajoutant que dans le secteur textile, l'Afrique n'exporte que pour un milliard de dollars par an vers les Etats-Unis, soit à peine plus de 1% du total des importations américaines de ce secteur. Le ministre ivoirien du Commerce et de l'indus-

trie, Souleymane Diarrasouba, a évoqué également la diminution des échanges entre les Etats-Unis et l'Afrique. « *L'évolution des échanges commerciaux entre l'Afrique et les Etats-Unis reste largement en dessous du potentiel* », a-t-il jugé, tout en souhaitant « *un bond quantitatif et qualitatif* ».

Les Africains invités à tirer pleinement profit des opportunités de l'Agoa

« *Il faut identifier les moyens de renforcer les opportunités commerciales offertes par l'Agoa* » pour « *tirer pleinement profit de l'accès au marché américain* », a renchéri le président ivoirien, Alasane Ouattara, qui souhaite tripler les exportations de son pays vers les Etats-Unis (de 1 à 3,5 milliards de dollars) d'ici 2025, date où ce programme prendra fin. Cet ancien directeur général adjoint du Fonds monétaire international dans les années 1990, a, en outre, invité les Américains à investir davantage en Afrique subsaharienne. Le représentant adjoint au Commerce américain, Curtis Joseph Maho-

ney, a, quant à lui, souligné la nécessité pour les Etats-Unis et l'Union africaine de « travailler ensemble » à un « partenariat commercial plus étroit », alors que la Zone de libre-échange continentale africaine a été officiellement lancée début juillet, avec un démarrage effectif prévu dans un an. « *Nous espérons, en temps voulu, un accord de libre-échange réciproque* », a-t-il ajouté.

Selon les conclusions de la réunion ministérielle préparatoire à la réunion, seulement dix-huit pays africains sur trente-neuf ont mis en place une « *stratégie nationale d'intervention* » pour profiter de l'accord Agoa. *Beaucoup d'entreprises africaines ignorent les possibilités offertes, ou ne savent pas comment en profiter. Eu égard à cette situation, les vingt-et-un pays sans stratégie sont donc invités à en élaborer une « sans délai ».*

L'Agoa, lancée en 2000, sous la présidence de Bill Clinton, permet à plusieurs produits en provenance de l'Afrique subsaharienne de bénéficier d'un accès préférentiel sur le marché américain. Le changement pour le fu-

tur partenariat vise à passer du système préférentiel à d'éventuels « accords bilatéraux et réciproques ». La loi relative qui expirait en septembre 2015 a été prorogée par l'ex-président américain, Barack Obama, jusqu'en 2025. Avant son expiration dans six ans, les États-Unis veulent dynamiser ce dispositif légal en vue de renforcer leurs échanges avec l'Afrique. Le forum de l'Agoa qui regroupe les experts, le secteur public et privé, se tient annuellement en alternance dans un pays africain et à Washington. Le thème de l'édition de cette année est « *L'Agoa et l'avenir : développement d'un nouveau paradigme pour orienter les relations commerciales et les investissements entre les États-Unis et l'Afrique* ». La rencontre a réuni les pays concernés ainsi que des entités régionales : l'Union africaine et la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'ouest. La prochaine édition est prévue à Washington, aux Etats-Unis. Les Etats-Unis sont le troisième partenaire commercial de l'Afrique, après l'Union européenne et la Chine.

Nestor N'Gampoula

MIGRANTS

L'OIM ouvre un nouveau centre pour enfants à Niamey

En attendant d'être rapatriés, des enfants migrants non accompagnés et des familles seront hébergés sur le site que vient de mettre à leur disposition l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), a-t-on appris.

Le nouveau centre, qui est déjà fonctionnel, accueillera, en plus des enfants non accompagnés (jusqu'ici placés seuls dans un petit foyer), des familles avec enfants qui cohabitaient dans un autre lieu avec des migrants adultes, selon un communiqué. Il « *renforcera davantage notre assistance en matière de protection des migrants vulnérables* », a indiqué la cheffe de mission de l'OIM au Niger, Barbara Rijks. Pour cette responsable de l'agence onusienne, en regroupant sous le même toit des enfants non accompagnés et familles de migrants, son organisation « *expérimente une nouvelle approche axée sur la promotion d'un environnement familial qui devrait avoir un impact positif sur leur réintégration à leur retour dans leur pays d'origine* ». Dans ce centre « sécurisé », les enfants migrants ont accès aux « *services de base* » et à « *un soutien psychosocial* », assure l'agence, précisant que les migrants qui le désirent sont acheminés vers leur Etat d'origine dans le cadre du programme d'aide

au retour et à la réintégration (AVRR), initié par l'Union européenne et l'OIM.

En juin dernier, l'OIM avait annoncé avoir secouru, depuis 2016, dans le désert nigérien près de vingt mille migrants africains, en route pour l'Europe, principalement via la Libye. Pour tenter de contenir ces candidats au départ, le Niger avait lancé le durcissement des mesures sécuritaires et pénales. Ce qui ne décourage nullement les migrants et passeurs qui désormais empruntent des pistes plus dangereuses, dont celle d'Agadez, la grande ville du nord nigérien, devenue plaque tournante de l'immigration clandestine. Selon les chiffres de l'OIM, rien qu'en 2018, mille quatre cent soixante-treize enfants migrants accompagnés et trois cent quarante-six enfants migrants non accompagnés ont été assistés dans ses six centres à Arlit, Dirkou, Agadez (nord) et Niamey.

Signalons que les enfants migrants non accompagnés sont principalement originaires de la Guinée-Conakry (57%), du Mali (10%) et de la Côte d'Ivoire (8%), note l'agence onusienne. Au Niger, l'OIM collabore avec notamment un juge et l'Unicef pour la recherche de la famille (des enfants) dans le pays d'origine.

N.N'G

DIASPORA

Réunion annuelle des jeunes talents et entrepreneurs en Suisse

Le rendez-vous annuel destiné à la jeunesse créative revient pour sa troisième édition.

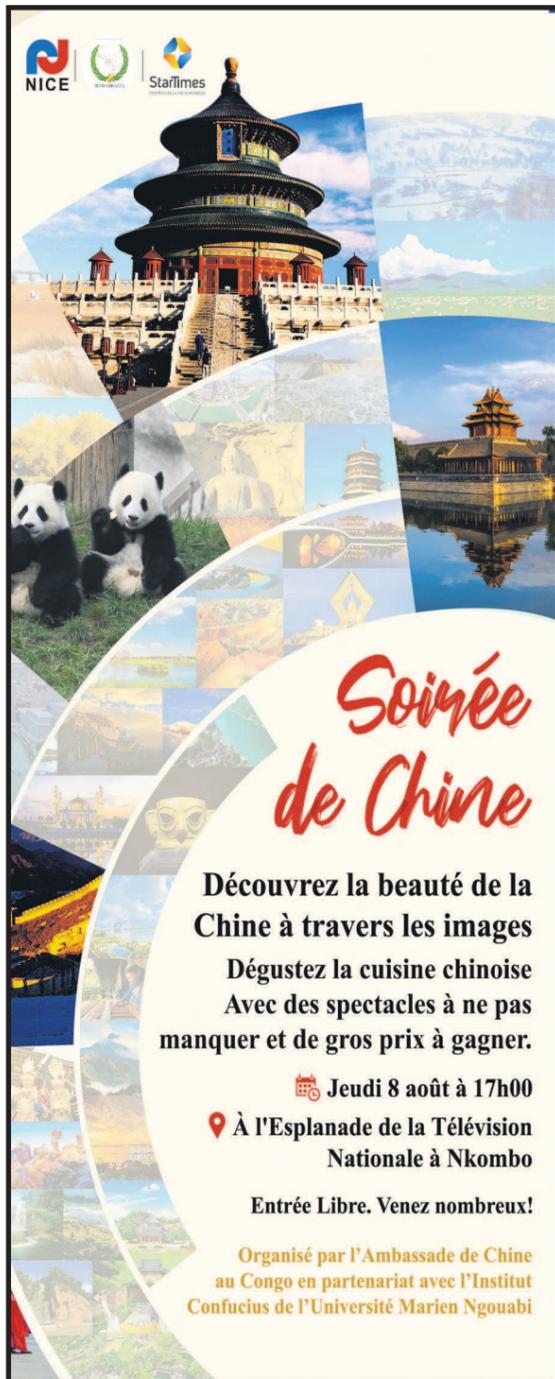
Programmée pour le 7 septembre prochain, à l'hôtel Alpha Palmiers-Lausanne, la rencontre a été conçue par Michèle Mianza, la fondatrice de la plate-forme YAJTE (Yaretzi Jeunes talents & entrepreneurs).

Animée par des professionnels, qui viendront partager leurs expériences en la matière, cette réunion est destinée à stimuler l'esprit de créativité des jeunes. Selon un concept déjà rodé, lors des deux précédentes éditions, une exposition, une interview et une conférence, ayant pour thème

« *Investir dans la jeunesse : la clé d'un meilleur avenir* », leur seront proposées par les organisateurs. L'objectif premier de cet événement, affirment ceux-ci, est de réunir, dans un même espace, les jeunes passionnés par l'entrepreneuriat, l'innovation dans tous les secteurs d'activités et de valoriser leurs compétences à l'échelle mondiale. Ce sera également l'occasion d'échanges en interactivité entre participants. D'un côté, les jeunes avec leurs interrogations aux cycles de formations et les processus de création d'entreprises. Et de l'autre, les financiers et les investisseurs face au vivier potentiel d'une future main-d'œuvre douée et novatrice. Car, précise Michèle Mianza, la bio-technologue de formation, « *que ce soit dans le monde professionnel, académique, culturel ou religieux, il faudrait toujours un mentor. Rien ne vaut l'enseignement et le partage d'expériences. Il ne suffit pas d'être intelligent dans la vie...* »

Créée en mars 2017, la plateforme Yajte est dédiée aux jeunes, quelle que soit la nationalité, animés d'une farouche volonté d'entreprendre et d'innover. Convaincus que le développement de chaque pays passera par cette jeunesse audacieuse, les initiateurs invitent le monde à poser un regard différent sur une frange signifiante d'une jeunesse à l'avenir prometteur.

Marie Alfred Ngoma



NICE **Stafflimes**

Soirée de Chine

Découvrez la beauté de la Chine à travers les images
Dégustez la cuisine chinoise
Avec des spectacles à ne pas manquer et de gros prix à gagner.

Jeudi 8 août à 17h00
À l'Esplanade de la Télévision Nationale à Nkombo

Entrée Libre. Venez nombreux!

Organisé par l'Ambassade de Chine au Congo en partenariat avec l'Institut Confucius de l'Université Marien Ngouabi



中文国际学校 ECOLE INTERNATIONALE CHINOISE

Soyez les bienvenus à l'école internationale chinoise

Du nouveau à Brazzaville

Cette école très modernisée permettrait à vos enfants de :

- Etre les premiers au Congo à apprendre le chinois avec les enseignants chinois dès un âge tôt
- Maîtriser la langue et la culture chinoise
- Avoir une vue et une pensée internationales.
- Entrer facilement dans les meilleures universités chinoise après le Bac.
- Devenir un modèle pour la coopération sino-congolaise.
- Créer un bel avenir dans la vie

DU NOUVEAU A Brazzaville

Contact 

06 615 66 66 / 05 345 66 66

Mail: ecolechinois@hotmail.com

Adresse

138, Eugène Etienne, Centre-ville, Brazzaville



AFRIKAN CAMPUS

We will make you love learn and apply

FORMATIONS SUR MESURE

Booster votre performance à travers la formation !

Employeur, attirez les meilleurs collaborateurs !

La formation est un atout pour développer les chiffres de votre entreprise en adaptant votre stratégie RH pour attirer et fidéliser les meilleurs talents.

AFRIKAN CAMPUS team leader vous accompagne pour transformer et booster votre entreprise.

*Votre réussite est notre succès
Afrikan Campus team leader*



AFRIKAN CAMPUS, Tours Jumelles Villarecci, Avenue Amilcar Cabral, face Hôtel Radisson, Brazzaville (CONGO) info@afrikancampus.com / +242 05 536 6979 / +242 06 844 5867 / +242 06 56 74 467

Plus d'information sur : www.afrikancampus.paris

BRÈVES

Niger

Le Niger lance un Fonds d'investissement de 15 milliards FCFA, pour la sécurité alimentaire. Ces fonds, mobilisés par l'Etat et ses partenaires, faciliteront l'accès au financement pour les promoteurs de différentes filières. Après l'adoption, fin 2018, de la politique nationale multisectorielle de sécurité alimentaire, des réformes se poursuivent notamment dans les domaines du foncier, de l'approvisionnement en engrais et de la production des semences. Ces réformes visent la transformation du monde rural, avec pour objectifs « faim zéro » d'ici à 2021 et zéro importation de riz dès 2023.

Madagascar

La Banque africaine de développement organise, du 5 au 7 août, un atelier de lancement du Projet d'aménagement de corridors et facilitation du commerce (PACFC). Le projet, d'un montant total de 156 millions de dollars, est cofinancé à hauteur de 90 millions de dollars par un prêt du Fonds africain de développement et 45 millions de dollars par l'Union européenne, entre autres, dans le but de débloquent le potentiel économique de quatre régions du sud du pays. Sont ainsi prévus, l'aménagement des routes RN9 et RNT12A, la mise en place de corridors entre les deux façades maritimes à savoir, le Sud-Ouest avec le port de Tuléar et le Sud-Est avec le port minéralier d'Ehoala. L'objectif est de transformer le pays en plateforme incontournable des échanges commerciaux entre les pays de l'Afrique australe et ceux de l'Océan indien.

Côte d'Ivoire

L'entreprise marocaine Agentis a lancé la construction d'un nouveau centre hospitalier régional (CHR) d'Adzopé, à 100 km au nord d'Abidjan. La nouvelle infrastructure qui coûtera plus de 50 millions de dollars s'étendra sur 10 hectares pour une capacité de 200 lits. Il sera équipé de trois blocs opératoires, de salles de scanner, de 10 postes de dialyse, d'un laboratoire et d'un service d'urgence. La construction du nouveau CHR entre dans le cadre d'un accord signé entre l'entreprise marocaine et le gouvernement ivoirien en mai dernier. Celui-ci porte essentiellement sur la construction et l'équipement d'hôpitaux publics ivoiriens par la société marocaine, pour un montant total de près de 100 millions de dollars. En plus des CHR d'Aboisso et d'Adzopé, l'accord prévoit l'équipement de pôles d'excellence dans cinq villes et localités ivoiriennes.

Ethiopie

Le pays a réalisé 2,67 milliards de dollars de recettes d'exportations au cours de l'exercice budgétaire 2018/19, soit 61 % de l'objectif fixé au cours de cet exercice budgétaire qui était de 4,32 milliards de dollars. Cette contre-performance s'explique, selon le responsable de la communication du ministère du commerce, par la contrebande, la fluctuation des prix sur le marché international, le manque d'énergie et de qualité des produits, ainsi qu'à l'instabilité dans certaines régions du pays. Parmi les principaux produits d'exportation de l'Ethiopie, le tantale, les légumineuses,

les oléagineux et la floriculture ont atteint plus de 75 % de l'objectif. Tandis que le café, le poisson, l'électricité, le textile et le vêtement, les légumes et les fruits, et le thé ont progressé de 50 à 74 % de l'objectif. A l'opposé, entre autres, la viande, les produits laitiers, les épices, les produits en cuir, les produits pharmaceutiques, les minéraux, les produits chimiques et les intrants de construction ont enregistré des performances inférieures à 50 %. Les principaux importateurs de produits éthiopiens au cours de cet exercice budgétaire sont : les Etats-Unis; la Somalie; les Pays-Bas; l'Arabie saoudite; la Chine; les Emirats arabes unis; Djibouti; l'Allemagne; le Japon et Israël.

Egypte

Les allocations budgétaires destinées à la protection sociale en Egypte ont progressé de 65,01 % en 5 ans pour se situer à environ 19,8 milliards de dollars au cours de l'exercice 2019/2020, contre environ 12 milliards de dollars au cours de l'exercice 2014/2015. Le gouvernement égyptien a consacré un volume global d'environ 78,5 milliards de dollars à des programmes de protection sociale en 5 ans. Dans ce montant, ce sont 6,2 milliards de dollars qui ont été alloués à l'initiative « Decent Life », lancée récemment par le président Abdel Fattah al-Sisi. Les programmes de protection sociale ont contribué à la réduction du taux de chômage, qui a atteint 8,1 % au troisième trimestre de l'exercice 2018/2019. L'inflation est également revenue à un taux acceptable, atteignant 8,9 % en juin 2019, contre 34,2 % en juillet 2017.

Zimbabwe

Robert Mugabe, l'ancien dirigeant, poursuit sa convalescence à Singapour où il est soigné depuis environ trois mois. Le lundi, son successeur à la tête du pays, Emmerson Mnangagwa, a déclaré dans un communiqué que l'état de santé de l'ancien chef d'Etat est « remarquablement stable pour son âge ». Depuis son départ du pouvoir, en novembre 2017, sous la pression de l'armée et de son parti, Robert Mugabe a multiplié les séjours à Singapour pour des tests de santé. Cependant, aucune indication sur le mal qui le ronge, encore moins la date à laquelle il devrait regagner le Zimbabwe, après cet énième séjour, n'a été divulguée.

Rwanda

Un léger tremblement de terre, qui a duré plusieurs minutes, s'est produit lundi dans la capitale rwandaise, Kigali, et sa banlieue. Mais aucun dommage n'a été signalé, renseigne le département de gestion des catastrophes. C'est le troisième séisme jamais ressenti au Rwanda en dix ans. En 2008, une série de tremblements de terre avait fait 37 morts et 646 blessés dans le sud-ouest du pays. Des dégâts importants avaient été notés, puisque 45 écoles et centres de santé étaient détruits durant cette catastrophe naturelle, privant ainsi 27 000 enfants d'école. Ces tremblements de terre, touchant plusieurs pays de la région des Grands Lacs, ont eu une magnitude de 5,0 sur l'échelle de Richter.

Josiane Mambou Loukoula

VIP 50.000F
STD 25.000F

Election
MISS MAMAN TOUBBY
Kafoukafoueeeh!

Défilé jusqu'au Maillot de bain

Le 09 Août 2019
à 19h00
AU PAVILLON JOSEPHINE
au face du Stade Félix Eboué
Koko-Poko

Tél: 01 828 28 28 / 06 915 17 74
Votez sur 01 828 28 28

Bégué, ANP, LES DÉPÊCHES DE BAZZAVALE, and other logos.

PROJET AGRO-COMMERCIAL INTÉGRÉ

Le Botswana demande un prêt à la BAD

Le ministère botswanais de l'Agriculture a annoncé lundi avoir soumis une demande de prêt d'un montant non divulgué à la Banque africaine de développement (BAD) pour un projet de développement agro-commercial intégré.

Fidelis Molao, ministre du Développement agricole et de la Sécurité alimentaire, a précisé que son ministère envisageait, grâce à ce financement, d'engager un conseiller en transactions et de mener les prochaines étapes de son Projet de développement agro-commercial intégré du Zambèze.

Celui-ci a été lancé pour améliorer la sécurité alimentaire du Botswana, diversifier le secteur agro-commercial, augmenter le PIB et créer environ trois mille emplois, a précisé M. Molao lors du Salon de l'agriculture de Chobé, organisé chaque année dans le nord-ouest du pays. Une étude de faisabilité, reposant sur un plan conceptuel, des analyses financières et économiques, ainsi que l'évaluation de l'impact environnemental et social du projet, a été menée entre 2014 et 2015, a-t-il ajouté.

Ce projet devrait créer des opportunités permettant aux Botswanais d'être davantage impliqués en tant qu'entrepreneurs, a poursuivi le ministre.

Les agriculteurs de Chobé cultivent notamment des légumineuses telles que le niébé, le haricot mungo et le pois chiche pour les exporter vers les marchés asiatiques.

En 2018, les agriculteurs botswanais ont exporté vers l'Asie 702 tonnes de différentes cultures commerciales d'une valeur estimée à 493 000 dollars.

MAROC

La marine royale porte secours à 424 candidats à l'émigration clandestine

Les gardes-côtes de la marine royale du Maroc ont porté secours, durant la nuit de dimanche à lundi, à des embarcations de fortune ayant à leur bord 424 candidats à l'émigration clandestine, selon une source militaire. Les candidats, dont 53 femmes et 16 mineurs, étaient en difficulté à bord d'embarcations pneumatiques de fortune en Méditerranée, a-t-on précisé de même source. Les rescapés, dont certains étaient dans un état de santé dégradé, ont reçu les soins nécessaires à bord des unités de la

marine royale, avant d'être ramenés sains et saufs aux ports méditerranéens du royaume pour les procédures administratives d'usage, a-t-on ajouté. Chaque semaine, voire chaque jour, de nombreux candidats à la migration clandestine sont secourus par les éléments de la marine royale. La distance entre le Maroc et l'Espagne n'est que de 14 km. De nombreux candidats subsahariens qui veulent rejoindre l'Europe y voient une porte d'entrée privilégiée et rapide.

Xinhua

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Savoie-N'Gouesso
Brazzaville - République du Congo
info@lesdepechesdebrazzaville.fr



LITTÉRATURE

L'écrivaine afro-américaine Toni Morrison est décédée

Seule auteure afro-américaine à avoir reçu le prix Nobel de littérature, Toni Morrison, descendante d'une famille d'esclaves, décédée lundi à l'âge de 88 ans, a donné une visibilité littéraire aux Noirs.

Avec onze romans parmi lesquels *Beloved* (prix Pulitzer 1988), *Home* (2012) ou encore

longtemps servi de repoussoir pour mettre en valeur le héros blanc.



Délivrance (2015), l'écrivaine a été également la première Noire à obtenir une chaire à l'Université de Princeton, sanctuaire longtemps réservé aux hommes blancs.

Lors de la remise du Nobel en 1993, l'Académie suédoise saluait dans l'œuvre de cette New-Yorkaise d'adoption « une puissante imagination, une expressivité poétique et le tableau vivant d'une face essentielle de la réalité américaine ».

Brillante universitaire, elle est également l'auteure de plusieurs essais comme *Playing in the dark* où elle décortique la place de l'esclave dans la construction, par contraste, de l'identité blanche américaine. Elle remarque que dans la fiction américaine, les Noirs ont

Née le 18 février 1931 à Lorain, près de Cleveland dans l'Ohio, d'une famille ouvrière de quatre enfants, Toni Morrison a été élevée par un père qui détestait les Blancs et une mère au foyer gaie et bienveillante. Elle a grandi dans un milieu pauvre et multiculturel, en affirmant n'avoir jamais eu vraiment conscience de la ségrégation jusqu'à ce qu'elle parte en 1949 pour Howard University, surnommé la « Black Harvard », à Washington.

Dotée d'une formidable confiance en elle, elle poursuit ses études à l'Université de Cornell et y présente une thèse sur le suicide chez William Faulkner et Virginia Woolf. Elle devient professeure de littérature au Texas avant de revenir

à Washington.

En 1958, elle épouse Harold Morrison, un étudiant en architecture d'origine jamaïcaine, mais le quitte en 1964 et s'installe avec leurs deux fils à New York. Alors que l'Amérique est en pleine lutte pour les droits civiques, elle devient éditrice chez Random House et milite pour la cause des Noires en publiant les biographies de Mohammed Ali et Angela Davis. Son anthologie d'écrivains noirs *The Black Book* (1974), plusieurs fois rééditée, incite toute une génération d'auteurs à faire entendre leur voix.

Mue par « la joie et non la déception » et douée d'une force de caractère et d'un humour à toute épreuve, Toni Morrison publie, à 39 ans, *L'œil le plus bleu* : un premier livre aux antipodes des récits militants du « Black Power » alors en vogue, mais aussi des plaidoyers sociaux et des descriptions exotiques. Elle y raconte l'histoire d'une adolescente noire, une de ses camarades, qui rêve de la beauté des poupées aux yeux bleus et qui sombrera dans la folie après avoir été mise enceinte par son père adoptif. Elle n'en vend que sept cents.

La reconnaissance arrive en 1977 avec *Le Chant de Salomon* et le triomphe mondial en 1985 avec *Beloved*. L'histoire tragique d'une ancienne esclave qui tue sa fille pour lui éviter cet asservissement lui vaut le Pulitzer. En 2006, le *New York Times* le consacre comme « meilleur roman des 25 dernières années ».

Yvette Reine Nzaba

FMI

Quatre prétendants européens pour un candidat unique à la succession de Christine Lagarde

Les 28 membres doivent choisir leur candidat, à la tête du Fonds monétaire international (FMI).

Les votes ont commencé pour désigner le successeur, avec quatre prétendants en lice. C'est le ministre français des Finances, Bruno Le Maire, qui a été chargé de « lancer la procédure », qui va permettre à ses homologues de voter à distance.

Ils devront choisir parmi les quatre, donc deux femmes et deux hommes. Il s'agit de la Bulgare Kristalina Georgieva, actuelle numéro deux de la Banque mondiale (BM) qui dépasse, cependant, la limite d'âge de 65 ans, fixée par le FMI - elle devrait bénéficier d'une exception.

L'autre candidate en lice, est la ministre des Finances espagnole, Nadia Calvino. Son handicap, c'est de n'avoir exercé ses fonctions de ministre que depuis un an. Face à elles, deux hommes du Nord, considérés d'« austéristes ». Il s'agit du gouverneur de la banque de Finlande, Olli Rehn, et du Néerlandais Jeroen Dijsselbloem, ancien président de l'Eurogroupe - il a le soutien de l'Allemagne.

Christine Lagarde qui prend la présidence de la Banque centrale européenne, en automne, doit être remplacée à la tête du FMI par un Européen, selon une règle tacite, qui date depuis sa création en 1944 et qui perdure, tandis qu'un Américain doit toujours être à la tête de la BM. C'est une procédure inédite pour désigner un candidat européen au FMI. Elle résulte de l'absence de consensus entre pays de l'UE sur un seul nom.

Le candidat retenu aura jusqu'au 6 septembre, pour se déclarer auprès du FMI et devra ensuite convaincre les autres membres du Fonds qui choisira son nouveau directeur général d'ici le 4 octobre. D'autres pays suivent de près le processus mené par les Européens, notamment les pays émergents qui réclament depuis des années une meilleure représentation au sein des institutions internationales. De leur côté, est cité le patron de la Banque des règlements internationaux, le Mexicain Agustín Carstens, ancien président du comité monétaire et financier du FMI, ou son successeur, Lesetja Kganyago, gouverneur de la Banque centrale sud-africaine.

Noël Ndong

PRÉSENTATION DES CONDOLÉANCES

La Communauté des réfugiés rwandais en République du Congo (C.R.R.C) présente ses condoléances les plus attristées à la famille éprouvée de M. Loamba Moke, décédé dans la nuit du 31 juillet au 1^{er} août 2019, et à l'Association pour les droits de l'homme et l'univers carcéral (ADHUC) dont il était le président et l'un des défenseurs du droit des réfugiés que nous sommes. Que Dieu accueille son âme.

Bayingana aloys
Président



PROGRAMME RELATIF AUX OBSÈQUES DE MAMAN ISSONGO KIBA ISABELLE

Vendredi 9 août 2019

9 h 00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville

10 h 00 : recueillement au domicile familial sis au n°34 de la rue Niari, Talangai

14 h 00 : départ pour le cimetière privé Bouka

16 h 00 : retour au lieu de la veillée et fin de la cérémonie



IN MEMORIAM

5 août 2009 - 5 août 2019

Ange Raphaël Kibhat, voilà dix ans, jour pour jour que le divin maître de tous les temps avait accepté ta disparition qui a créé un grand vide dans la famille. En ce triste anniversaire, ta sœur cadette et tes sœurs aînées supplient le Seigneur, le Tout-Puissant, Dieu miséricordieux d'accueillir ton âme dans le royaume des cieux. Que ton âme repose en paix. Amen



Fonds des Nations Unies pour la Population
Représentation en République du Congo

AVIS DE VACANCE DE POSTE

Intitulé du poste : Directeur des Opérations / Operations Manager

Niveau (grade) : NO-C

Numéro du Poste : n° 00018145

Date Limite de dépôt : 30 Août 2019

Qualifications requises :

Education:

- Etre titulaire d'un diplôme de niveau Bac+5 au moins en Gestion, Administration, Economie, Finances, Comptabilité, Audit ou domaine équivalent;

Expérience:

Avoir une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dans le domaine de la gestion administrative, les ressources humaines, le procurement, la comptabilité et/ou l'audit;

- Avoir la capacité de travailler en équipe, et sous pression, dans un environnement multiculturel;

- Avoir une capacité pragmatique à innover, à travailler sous pression dans un environnement multiculturel et à former;
- Etre respectueux (respectueuse) des différences culturelles;

- Disposer d'une compétence parfaite des applications courantes de logiciels de bureau (Word, Excel, Power point...);

- Etre engagé pour les valeurs de respect des droits de la personne et leur promotion et défense;

- Avoir la capacité d'apprendre à se former et faire preuve d'initiative;
- Etre de nationalité Congolaise (RC).

Langues:

- Avoir la maîtrise du français et de l'anglais (oral et écrit);

NB: Les candidats (es) ayants déjà postulé aux précédents processus pour le même poste ne doivent plus postuler

Dossier de candidature et dépôt

Les dossiers ne peuvent être soumis qu'en ligne sur la plateforme UNFPA erecoit. (voir le lien ci-dessous). Vous pouvez directement vous rendre sur le site UNFPA Congo (<https://congo.unfpa.org/fr/vacancies>) copier et coller le lien ci-dessous.

https://erecoit.partneragencies.org/psc/UNDP-P1HRE/EMPLOYEE/HRMS/c/HRS_HRAM.HRS_CE.GBL?Page=HRS_CE_JOB_DTL&Action=A&JobOpeningId=25064&SiteId=1&PostingSeq=2

Fait à Brazzaville, le 05 Août 2019
Mohamed Lemine Salem Ould MOUJTABA
Représentant Résident UNFPA Congo

FORMATION

Les stagiaires au cours d'état-major planchent sur la sécurité civile

« Le diplôme d'état-major que nous préparons intègre tous les aspects de la sécurité intérieure dont la sécurité civile fait partie. Il était donc nécessaire que nous venions nous imprégner de ce qui se passe ici pour mieux éclairer notre lanterne », a expliqué le lieutenant-colonel, Thierry Ebele, un des soixante-cinq stagiaires. Les notions de secourisme, de la gestion des catastrophes, d'alerte, ont été évoquées puisque la sécurité civile n'est pas uniquement liée à l'extinction du feu. Le directeur du stage (quatrième cours d'état-major), le colonel Albert Matsounga, a, par ailleurs, indiqué que la séance de travail a obéi à la nécessité de donner à cette formation un vrai visage de sécurité intérieure dont la gendarmerie et la police, de manière générale, ont pour métier. « Cette formation



doit prendre en compte tous ces métiers de façon à ce que chacun soit capable d'assumer les fonctions qui

lui seront confiées », a-t-il fait savoir. Le directeur général de la sécurité civile, le général Albert Ngoto, a, quant à

lui, estimé que le passage des stagiaires à la structure qu'il dirige constituera une valeur ajoutée. Pour passer à la pra-

Les autorités de la sécurité civile et les stagiaires

ont travaillé sur les aspects théoriques enseignés, une démonstration de secourisme a été faite.

Rominique Makaya

SÉNAT

La loi portant protection des données à caractère personnel adoptée

La chambre haute a examiné et adopté en deuxième lecture, le 5 août à Brazzaville, la loi portant protection des données à caractère personnel dans le cadre des réseaux sociaux.

Le norme approuvée vise à mettre en place un cadre juridique dont l'objet est de renforcer les droits et libertés publiques, notamment la protection des données physiques, et de réprimer toute infraction relative à toute atteinte à la vie privée sans préjudice du principe de la liberté de circulation des données à caractère personnel. Ce dispositif devrait pouvoir garantir le fait que tout traitement de données à caractère personnel, sous quelque forme que ce soit, respecte les libertés et droits fondamentaux des personnes physiques tout en prenant en compte les prérogatives de l'Etat, les droits des collectivités locales et les buts pour lesquels les entreprises ont été créées. Cette loi est une bonne chose, a signifié le ministre des Postes et Télécommunications et de l'Economie numérique, Léon Juste Ibombo, du fait que de nos jours, le développement d'Internet a entraîné l'éclosion d'un espace virtuel spectaculaire appelé les « Réseaux sociaux », dans lequel s'exposent et se transmettent à grande échelle des données à caractère personnel. Ces informations relèvent souvent de la vie privée des personnes physiques et englobent de plus en plus des cercles d'amis, leurs idées politiques, leur orientation sexuelle ou encore leur religion. Le traitement de toutes ces données peut aboutir à une exposition de l'individu au détriment du respect de sa vie privée au profit de l'administration, des opérateurs de télécommunications, des organismes de santé, des banques, des assurances, de la grande distribution ou des entreprises de service. D'où, a conclu le ministre, il faut les protéger et c'est l'intérêt de cette loi.

J.J.K.

POOL

Le CRPB s'active à accompagner le gouvernement dans ses efforts de pacification

Dans sa mission qui consiste à accompagner le gouvernement de la République dans l'effort de pacification du département du Pool, le collège des ressortissants du Pool résidant à Brazzaville, (CRPB), émanation de la Confédération des organisations de développement du Pool (CODP), a animé le 3 août à Brazzaville un point de presse pour édifier sur les objectifs de cette structure.

Devant la presse, le président de la Confédération des organisations de développement du Pool, Prospère Mbaloula, a défini les objectifs de ce collège dont les initiateurs ont répondu à l'appel du chef de l'Etat et des autres citoyens de la République, celui relatif au retour de la paix dans ce département. Dans son programme d'urgence couvrant la période allant de juillet à octobre, la CODP s'est fixée plusieurs objectifs parmi lesquels, le retour des populations déplacées à travers la République. À cela, la feuille de route élaborée pour la circonstance, entend ainsi établir les contacts nécessaires et utiles avec le Conseil des sages du Pool, les élus locaux et nationaux, les membres du gouvernement ressortissants du Pool et aussi le chef de l'Etat. Elle prévoit également toutes les dispositions nécessaires aux fins d'organiser et tenir la rencontre citoyenne de Kinkala, étudier toutes les perspectives et mesures utiles en vue d'entrer en contact avec le Pasteur Ntoumi. Autre mesure prévue dans ce même cadre, œuvrer pour la restructuration du Conseil des sages du Pool afin de le rendre plus crédible et représentatif. S'activer aussi pour l'organisation de la

caravane du dialogue et de la paix de manière à préparer le retour et la réinstallation des déplacés dans leurs terres. La même feuille de route entend mettre en place l'observatoire des valeurs traditionnelles et ancestrales claniques du Pool et, enfin, organiser des colloques inter-départementaux d'acceptation mutuelle. Créé en 2018, le collège a eu comme première préoccupation de se faire connaître de plusieurs autorités de la République, surtout les animateurs des institutions, une manière d'éviter le caractère clandestin de son fonctionnement. À ce jour, plusieurs rencontres ont déjà eu lieu avec quelques autorités qui ont bien accepté d'ouvrir leurs portes au collège pour entendre leur message. C'est ici, a signifié Prosper Mbaloula, « l'occasion de solliciter celles qui n'ont pas encore eu l'opportunité de recevoir le collège de s'ouvrir pour l'écouter. Le but du collège, c'est le rassemblement pour l'unité des fils et filles du Pool. Les premiers à devoir se préoccuper du département de façon à inciter les autres frères des départements de la République à emboîter le pas »,

Jean Jacques Koubemba

FESTIM BRAZZA

La deuxième édition prend ses quartiers à Nkombo

La seconde édition du festival d'images de Brazzaville (Festim Brazza) a été lancée par la ministre du Tourisme et de l'Environnement, Arlette Soudan-Nonault, marraine de l'édition, à l'esplanade du Centre national de radio et de télévision (CNRTV) à Nkombo, dans le neuvième arrondissement de la ville capitale, Djiri.

Après l'école de peinture de Poto-Poto, site qui a abrité la première édition, le Festim Brazza s'est déporté à Nkombo pour la tenue de sa deuxième édition sur le thème : « Potentiel touristique, brassage culturel à travers la coopération, vecteur d'une vraie diversification économique pour le développement de la République du Congo ». La cérémonie d'ouverture de ce festival dont la clôture est prévue pour le 10 août prochain s'est tenue en présence des chefs de mission diplomatique de la Côte-d'Ivoire et de l'Angola, ainsi que des représentants des ambassades des pays partenaires à son organisation.

Le promoteur-administrateur général de Festim Brazza, Claudio Sama Kenegue, a annoncé que ce festival vise à promouvoir le tourisme culturel à travers la diplomatie. C'est une première de ce genre au monde consacré pour offrir à chaque pays ayant des relations d'amitié et de coopération aux travers de leurs ambassades accréditées en République du Congo une tribune afin de faire la promotion infrastructurelle, culturelle, touristique, écono-



Les officiels posant à l'issue de la cérémonie de lancement de la deuxième édition

mique et surtout historique de leurs pays respectifs, a-t-il déclaré.

D'une façon plus claire, les ambassades en poste à Brazzaville sont invitées à faire la promotion de leurs pays ainsi que le gouvernement congolais à faire la promotion de son potentiel touristique, culturel, environnemental, infrastructurel et économique. Le site du CNRTV a été choisi non seulement pour plaire aux riverains mais aussi dans le cadre de la promotion de l'espace qui détiend tout son allure, son succès et son charme à cet imposant édifice en verres bleus, symbole de la coopération entre le Congo et la Chine et surtout de l'histoire de la télévision congolaise. Car, télé Congo fut la toute première chaîne de l'époque de l'Afrique équatoriale française (AEF), donc de la sous-région.

Le promoteur du Festim Brazza a congratulé la ministre, pour avoir

permis la création des emplois directs à dix jeunes et indirects à vingt-trois autres dans le cadre de l'organisation de cette activité. Il s'agit, entre autres, des musiciens, des peintres, des hôtesses, des sérigraphes, des agents de sécurité et bien d'autres. L'objectif de notre mission est d'instruire, de socialiser et de qualifier les jeunes.

Un festival qui vise à promouvoir le tourisme culturel à travers la diplomatie

Lançant la deuxième édition du Festim Brazza, la ministre a indiqué que ce festival qui vise à promouvoir le tourisme culturel à travers la diplomatie a rencontré son assentiment afin de promouvoir ensemble la destination « Green Congo », vivier d'emploi important dans la diversification de l'économie du Congo, programme si cher au président de la République, Denis Sassou

N'Guesso.

Cette initiative fait aussi appel aux ambassades accréditées au Congo et à leurs communautés vivant en République du Congo afin de faire la promotion de leurs pays autour d'un thème, dans un centre d'échanges et de rencontres appelé village touristique, culturel et communautaire. C'est à ce titre que lorsqu'on parle du tourisme culturel, on fait allusion à la convergence de deux secteurs ; pourtant la culture et le tourisme peuvent de prime abord sembler, s'inscrire dans les logiques tout à fait différentes.

La ministre a ajouté qu'aujourd'hui le choix et les orientations stratégiques de la politique d'accélération promotionnelle du potentiel touristique du ministère du Tourisme et de l'Environnement s'articulent autour d'une répartition territoriale en trois zones de développement touristique à promouvoir. Il s'agit de la zone nord en général, la moins visitée ayant pour principaux sites d'attractions : deux parcs nationaux, notamment ceux d'Odzala kokoua et de Nouabalé Ndoki ; la rivière de la Sangha et ses affluents ; le mémorial culturel de Mbirou, l'ancienne maison coloniale française de Ouesso et de nouveaux parcs nationaux de Ntokou-Pinkounda, sans oublier les aires protégées, la réserve naturelle du lac télé.

La zone centre, dite de Brazzaville et ses environs, arrosée par un des plus grands fleuves au monde, le fleuve Congo, déploie une multitude d'activités touris-

tiques et culturelles qui, selon le développement futur de l'offre, peuvent se réaliser aussi bien sur terre que sur l'eau, sans compter le nouveau site des Cataractes en construction au sud de Brazzaville et qui se veut un lieu de détente et de manifestations culturelles et artistiques novateur et ludique. La ville de Brazzaville et ses attractions naturelles telles que la réserve naturelle de Lessio-Louna, L'île Faïgnand et les chutes de la Loufoulakari, ne sont plus à présenter.

Sur le plan culturel, il y a le Palais royal de Mbé, l'École de Peinture de Poto-Poto, le Parc zoologique en élargissement et en modernisation, le marché des artisans de plateau, le Mémorial Pierre-Savorgnan-de Brazza, le Centre culturel Russe, l'Institut français du Congo, la Case De Gaulle ainsi qu'une multitude des festivals nationaux et internationaux tels que le festival panafricain de musique (Fespam), les Feux de Brazza, Festim-Brazza et surtout la sape qui, actuellement, accorde une attention particulière à l'identité congolaise. Dans la zone Sud enfin, la ville de Pointe-Noire et le département du Kouilou avec l'aide des entreprises installées se développent de manière spectaculaire avec leurs principaux sites d'attraction très visités, notamment le port de Loango, les Gorges de Diosso, les plages, le site du Bas-Kouilou, le parc national de Conkouati Douli, ...

Bruno Okokana

LIVRE

Ferréol Gassackys présente « Les hasards du destin »

Disponible depuis le 18 juin dernier chez les libraires, le livre de Ferréol Gassackys a été présenté et dédié récemment à la librairie Les Manguiers des Dépêches de Brazzaville.

La présentation de ce roman de cent vingt-huit pages, publié aux Editions L'Harmattan Congo-Brazzaville, a été faite tour à tour par le Pr Patient Bokiba et l'écrivain et critique Ngakosso Obambé. Cet ouvrage est composé de vingt-deux titres. « Les hasards du destin » décrit les aventures de Sinclair, personnage insolite, des entrailles de son village natal jusqu'à ses nombreux périples les plus inattendus, subissant les pires facéties inimaginables mettant en scène toute une galerie de personnages excentriques. Cependant, une certaine résilience semble caractériser cet homme que la providence se plaît à propulser toujours plus loin, en dépit des accidents de parcours qui sont autant

de leçons de vie qui l'invitent à toujours persévérer malgré les obstacles, tout en se fiant à l'amour.

Dans le prologue, Ferréol Gassackys définit ce pays imaginaire qu'il situe comme cadre d'épanouissement du héros de ce récit, Sinclair, ne pourrait se trouver nulle part, sauf en Afrique équatoriale. Il demeure cependant une entité fictive, ainsi que les personnages de cette histoire, avant d'ajouter que toute ressemblance ou similitude avec un environnement quelconque ne serait que fortuite. C'est pourquoi, il met en garde contre cette tentation grande et compréhensible de vouloir toujours apposer visages et noms aux acteurs et espaces décrits. Il ne s'agit ici que d'une fantaisie et, dans ce sens, il est simplement demandé à tous de se laisser guider par la magie de l'inspiration et de la pensée !

Pour l'auteur, cette fiction, modeste contribution qui est sienne d'une tentative d'in-



Ferréol Gassackys au milieu des présentateurs du livre le Pr Patient Bokiba et Ngakosso Obambé

terprétation du monde, se voudrait aussi une réponse, autant interne que bruyante, à ce questionnement de Jean d'Ormesson de l'Académie française, qui n'a cessé de l'interpeller. Répondant aux questions qui lui ont été posées, l'écrivain a précisé que « Les hasards du destin » n'est pas une autobiographie mais plutôt une simple fiction. « C'est une narration, on s'inspire souvent de son environnement immédiat. Certes, il est vrai qu'on

pourra retrouver certaines situations, certains contrastes qui pourront rappeler ou encore évoquer pour certains leur vécu, mais je répète que toute ressemblance ne serait que fortuite. Je ne me suis pas non plus inspiré de la vie de quelqu'un ; c'est entièrement une fiction. Je dirai encore que c'est une évolution de la vie de tous les jours, d'où, forcément tout le monde va se reconnaître. Il y a dans ce livre, la réalité de certaines cultures occidentales, africaines... »

Pour l'auteur, « Les hasards du destin », est une analyse introspective de la société en général. Il s'agit du destin et du hasard, deux notions difficilement dissociables. Mais à travers des personnages, il essaie de comprendre la société dans laquelle l'on vit. « Nous comprenons un peu mieux l'humanité, notamment les origines de ces différents personnages jusqu'à une certaine construction. Bref, le hasard et le destin sont souvent liés, car ça veut dire la même chose. Il faut lire ce roman pour comprendre ce que je veux dire », a-t-il conseillé.

Ferréol Gassackys est Conseiller aux Affaires étrangères. Ce diplômé d'études supérieures spécialisées en relations internationales, a été également manager en musique, ancien commissaire général du Festival panafricain de musique. Il est actuellement député à l'assemblée nationale.

B.Ok.

CROIX-ROUGE CONGOLAISE

Christian Sédar Ndinga lance la restructuration des bureaux départementaux

Le président national de la structure a procédé à cette restructuration au cours de l'assemblée générale élective du département du Kouilou qui s'est tenue, le 4 août, à la maison commune de l'arrondissement 5 Mongo Mpoukou.

La restructuration des instances au niveau des départements intervient après la tenue de l'assemblée nationale élective, le 1er juin dernier, à Brazzaville. Au cours de cette rencontre, Christian Sédar Ndinga a été reconduit au poste de président national de la Croix-Rouge congolaise. Outre les élections, d'autres points ont été inscrits à l'ordre du jour de l'assemblée générale des volontaires et secouristes du Kouilou, parmi lesquels ceux portant sur l'examen et l'adoption du rapport quadriennal d'activités 2015-2018 et du rapport quadriennal 2015-2018, le compte-rendu de la 8e assemblée générale nationale du 1er juin.

Il y a eu aussi le point sur le

rapport moral fait par Joseph Loemba Makosso, président sortant de la Croix-Rouge congolaise Kouilou (CRCK). Il en ressort que plusieurs activités ont été menées, des investissements ont été faits pour la réalisation des projets de construction de Tombo pont, la construction du Centre de santé de Mpilikondji et la mise en place d'un champ de bananeraies et de manioc. Ces initiatives ont valu des félicitations du président national qui a souligné : « Dans nos rapports, il y a les recettes, les dépenses et ce qui est disponible, mais on oublie souvent les investissements qui s'avèrent pourtant très importants ».

Joseph Loemba Makosso a aussi évoqué les difficultés auxquelles la CRCK est confrontée, notamment les maigres moyens financiers, le manque de moyens roulant et la perte du siège depuis la restauration du stade municipal de Pointe-Noire. Répondant à ces préoccupations, Christian Sédar Ndinga a assuré des efforts qui seront encore fournis pour y remédier et de la poursuite

du plaidoyer en vue de la dotation de tous les départements du pays en sièges de la Croix-Rouge. Il a encouragé à l'initiation des projets, à la création de la richesse, à la recherche des ressources dans les départements et exhorté à mener une politique devant soutenir la société nationale (réseau qui assure la mise en œuvre de la mission humanitaire, des objectifs et des principes fondamentaux de la Croix-Rouge au niveau local).

Il les a aussi invités à appuyer le bureau national dans l'exercice de son mandat qui devrait leur permettre d'être plus opérationnel et plus visible tenant compte des défis à relever (mobilisation des ressources et l'animation active des branches) et des innovations de la 8e assemblée générale nationale, à savoir la création du département de la logistique et du patrimoine, le changement de l'appellation du bureau national en conseil national de la gouvernance, présence des membres chargés de la jeunesse et du genre



Christian Sédar Ndinga lors de l'assemblée générale élective de la Croix-Rouge Kouilou/crédit photo Adiac

dans ledit conseil, institution d'une commission d'arbitrage et autres. À l'issue des scrutins à main levée, un bureau exécutif de cinq membres a été mis en place. Immaculée Catherine Batchi a été élue au poste de présidente, en remplacement de Loemba Makosso Joseph, élu vice-président du conseil national lors de l'assemblée générale élective nationale. La vice-présidence est revenue à Atley Taty, la trésorerie à

Alfred Mboumba. Lima Olivier Makosso occupe le poste de conseiller à la jeunesse et Estelle Alida Tchiamas celui de conseillère au genre. Un conseil départemental de trente-cinq membres a aussi été élu. Notons qu'après le Kouilou, la restructuration va se poursuivre dans le Pool, Brazzaville, Pointe-Noire et les autres départements.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

VIE DES PARTIS

Les instances dirigeantes du PCT validées à Tchiamba-Nzassi

L'activité s'est déroulée, le dimanche 4 août, sous les auspices de Victor Foudi, président fédéral du Parti congolais du travail (PCT) à Pointe-Noire. Il était accompagné de Jean Théophile Ilobakima et d'Auguste Clotaire Mavoungou, respectivement secrétaire fédéral à l'organisation et des ressources humaines et président du comité du parti à Tchiamba-Nzassi.

Au cours des assises, il s'est agi de valider des bureaux des sections et de compléter les membres du comité de secrétariat du PCT de Tchiamba-Nzassi. Dans son mot de circonstance, Victor Foudi a rappelé que le comité du PCT de Tchiamba-Nzassi est l'un des comités en pleine redynamisation, bien que la circonscription unique de cette localité dispose d'un seul député de son parti.

Poursuivant son propos, l'orateur a indiqué que, de juillet 2018 à mai 2019, le secrétariat fédéral du PCT Pointe-Noire s'est attelé à compléter les organes intermédiaires et de bases du parti dans le département de Pointe-Noire et à élire les nouveaux responsables au niveau



Des participants à l'assemblée générale

des noyaux, cellules et sections. Ce travail a permis aussi la mise en place effective de nouveaux organes intermédiaires et de bases. « Conformément aux dispositions de l'acte 026, la fédération PCT Pointe-Noire a organisé, du 13 juillet au 5 août de l'année en cours, des assemblées générales extraordinaires couplées aux sessions extraordinaires des comités d'arrondissement pour, d'une part, introniser les nouveaux secrétariats des sections et va-

lider les membres des comités et, d'autre part, compléter les secrétariats des comités d'arrondissement et du district de Tchiamba-Nzassi », a-t-il signifié. Notons que la fin des travaux a été marquée par la distribution des statuts du parti aux responsables des cellules et la lecture des deux motions, à savoir la motion de soutien au président du comité central du PCT et celle de confiance au secrétaire général du parti.

Séverin Ibara

CHAMPIONNATS NATIONAUX DE HANDBALL

NHA Sport et CTAHB juniors font une bonne prestation à Brazzaville

Alors que l'AS Cheminots seniors hommes a manqué son entrée en compétition le 4 août à l'ouverture de la 50e édition du championnat national seniors, NAH Sport et le Centre technique de handball (CTAHB) en juniors hommes ont sauvé l'honneur de la Ligue en s'imposant face à Renaissance 42 à 10 et US Bantou 28 à 17, le 5 août, au gymnase Étienne Monga.

La 50e édition du championnat national de handball couplée au 19e championnat national juniors messieurs et dames regroupe du 4 au 11 août à Brazzaville les

égal de vingt et un buts partout. La Ligue a été sauvée le lendemain par l'exploit de ces deux représentants en juniors hommes, à savoir NHA Sport qui



L'équipe de CTAHB/Adiac

équipes de six départements dont sept de Pointe-Noire dans les deux catégories. En effet, à l'ouverture du championnat senior, l'AS cheminots seniors messieurs n'a pas convaincu. L'équipe ponténergine n'a pas tenu tête face à Inter Club, 32 à 20, alors que Patronage et Munisport, deux clubs de Pointe-Noire, ont fait jeu

a pulvérisé Renaissance sur le score de 42 à 10 avant que CTAHB ne s'impose face à US Bantou de Brazzaville, 28 à 17. En attendant l'entrée en compétition des équipes dames tout est encore permis aux équipes perdantes de se relancer.

Charlem Léa Itoua

POLLUTION À LA POINTE INDIENNE

La société AOGC sommée de se conformer à la loi

La ministre du Tourisme et de l'Environnement, Arlette Soudan-Nonault, a accordé, le 3 août, un délai de 4 à 6 mois au groupe Africa oil and gaz corporation (AOGC) de se mettre aux normes.

La décision a été prise lors de sa visite du terrain d'exploitation de cette société, à la Pointe Indienne, dans le département du Kouilou.

« Ce qui m'amène ici, c'est le constat qui a été fait par des uns et des autres, constat qui relevait bien de la pollution d'un pipe-line qui s'est déversé dans le marécage et pollué de fait la rivière Matali à la Pointe indienne par la société AOGC. Nous avons des populations, vous-mêmes, vos collaborateurs, nous avons à préserver cet environnement, aussi pour des générations futures », a déclaré de prime abord la ministre de l'Environnement en charge des questions du développement durable et du tourisme. Arlette Soudan Nonault a demandé aux responsables de l'AOGC de se mettre aux normes. «... je vous donne quatre à six mois maximum pour sortir un PGES et aussi les résultats des prélèvements faits par des laboratoires agréés qui seront portés autour de cet audit environnemental », a-t-elle déclaré.

La ministre a invité les responsables de la société AOGC, en ce qui concerne l'environnement, à ne pas faire une navigation à vue, ce qui est très délicat. En effet, dans le cadre de la normalisation de la gestion environnementale qu'il faut allier avec les questions de développement durable, elle a rappelé aux responsables de cette société la loi 1991 du 23 avril 1991 qui définit les conditions de la protection de l'environnement au Congo. Contexte dans lequel, elle exécute la politique en la matière conformément au décret 2017 du 10 octobre 2017 qui fixe les



La séance de travail entre la ministre et les responsables de l'AOGC

attributions de son ministère.

Plus vieille société d'exploitation au Congo, c'est depuis 1960 qu'elle est entrée dans la phase d'exploitation effective. En 2016, il y a eu des nouveaux partenaires, une recapitalisation a été faite et l'AOGC actionnaire majoritaire a pris la tête de cette société avec des parts de 55%. Paradoxalement, de 1960 à aujourd'hui, cette société n'a toujours pas le schéma de l'implantation de tous les pipelines qui indique tout le circuit de la production jusqu'à la congolaise de raffinerie (Coraf), d'où sa grande difficulté de pouvoir anticiper.

A propos de cette non-application des textes, la ministre a réitéré le sens de sa venue dans ce site qui se résume en deux points essentiels. « Lorsque je fais le contrôle de la situation de votre structure AOGC, je me rends compte que de 1991 au départ de la loi qui est entrée en vigueur à ce jour, l'AOGC n'a jamais fait d'études d'impact environnemental et social, et pourtant nul n'est censé ignorer la loi. L'une des deuxièmes mesures, vu que l'entreprise a été déjà ouverte en 1960, au moment où vous avez repris il aurait été censé de faire ce que prévoit la loi, à savoir un audit environnemental pour sa-

voir exactement, de 1960 à la date où vous êtes arrivé, quels ont été les dégâts causés, qu'est-ce qu'il y a dans cette nature ? ... »

Les sociétés font fi de la loi

Pour la ministre du Tourisme et de l'Environnement, il aurait fallu que l'AOGC dispose du Plan de gestion environnementale et sociale (PGES). Il se trouve malheureusement que cette société comme beaucoup d'établissements classés au Congo ne le disposent pas. Ce qui donne une démarche qui n'est pas conforme. Certes, cette société a recruté des cabinets agréés par le ministère de l'Environnement, pour voir les dégâts qu'il y a eu dans le cadre de la pollution des sols, de l'eau, de l'air, de l'environnement, de la nature, mais elle ne peut aller à la restauration sans le PGES qui définit toutes les étapes. Tant que l'AOGC ne possèdera pas ce plan, elle ne saura pas quelles sont les mesures qu'il faut prendre pour arriver à une restauration, a insisté la ministre.

Arlette Soudan-Nonault a déploré également le fait qu'elle n'a pas vu dans le dossier de l'AOGC les résultats des prélèvements d'eau fait par des laboratoires. « Vous avez mis la charrue avant

le bœuf. On ne sait pas quel a été le niveau de pollution du sol, de l'eau, de l'air et sur les plantes. Lorsqu'on arrive sur le terrain, l'image est belle, on voit tout plein de verdure, la nature a repris ses droits, ce qui est fréquent même sur un terrain qui n'est pas bon », a-t-elle indiqué. Pour preuve, elle a pris l'exemple de Tchernobyl en Russie où il y a une catastrophe nucléaire, mais aujourd'hui la nature a repris ses droits. Pourtant jusqu'aujourd'hui, il y a toujours des malformations, les populations ne peuvent pas habiter dans un périmètre de plusieurs kilomètres, alors qu'a vu d'œil, tout va bien, mais dès que les scientifiques arrivent avec tout l'arsenal pour jauger de la qualité de l'air, il y a un taux élevé de radioactivité, si bien qu'on ne peut pas y vivre.

La complaisance administrative met à mal tout le système étatique

La ministre du Tourisme et de l'Environnement a déploré le manque de professionnalisme, la légèreté des cadres qui font des rapports ne reposant sur aucune procédure. Une complaisance de l'administration qui met à mal tout le système étatique.

Prenant la parole, le directeur général de l'AOGC a reconnu que ce qui s'est passé à la rivière Matali est un sinistre et non quelque chose de volontaire. « En cas d'accident, nous devons prendre des mesures immédiates pour pouvoir parer et réparer. Naturellement cela devrait se faire sous certaines normes, sous certaines procédures », a-t-il souligné. Il a tout de même indiqué que les études d'impact environnemental ont été faites au niveau de la Pointe indienne. Malheureusement la ministre n'a jamais vu ni adopté ce rapport, sinon, la société serait en possession d'un Certificat de conformité environnemental, après qu'un comité interministériel l'ait validé puis signé par la ministre en charge des questions environnementales. Car, il n'y a que le ministère de l'Environnement qui est habilité de le signer et le délivrer. Après cette conformité, intervient l'autorisation d'ouverture.

Enfin, le directeur général de l'AOGC a exprimé la volonté de sa société de partager les mêmes préoccupations que le ministère, donc d'aller dans le sens de la loi. L'AOGC, a-t-il poursuivi, devrait absolument intégrer les notions de développement durable dans ses activités, tout en tenant compte des populations riveraines dans toutes leurs activités. La notion de l'environnement doit être prise en compte à chaque processus de leurs activités, promettant de régulariser toutes les défaillances.

Signalons qu'avant de se rendre au site de la Pointe indienne de l'AOGC, la ministre du Tourisme et de l'Environnement a participé à l'opération « Salubrité » dans le département du Kouilou. Cette opération organisée tous les premiers samedis du mois est une initiative du gouvernement en vue d'assainir les villes et départements du Congo.

Bruno Okokana

CONCERT ANNIVERSAIRE

Les Bantous de la Capitale célèbrent leurs 60 ans

Le groupe Les Bantous de la capitale a fêté le week-end dernier, avec près de mille spectateurs, à Pointe-Noire, son 60e anniversaire lors d'un concert qui affichait complet.

Le public ponténégrin a profité de la programmation alléchante des Bantous de la capitale. Ils ont passé en revu leur 60 ans de carrière en piochant dans leur impressionnante discographie. Avec une programmation à couper le souffle, les 60 ans d'existence des Bantous de la capitale ont été fêtés avec succès. Le groupe a plongé immédiatement le public dans l'ambiance. C'était bien la fête de la Rumba. Le patriarche du groupe Edo Nganga a replongé avec bonheur dans ses premières années de la musique.

Visiblement heureux de chanter près de son public, Edo Nganga s'est soudain montré plus loquace. « Pointe-Noire, c'est

chez moi. Merci d'être venus si nombreux pour soutenir votre orchestre », a-t-il lancé avant d'interpréter

« Aimé wa bolingo », une chanson qu'il a écrite en 1964 et enregistrée en 1966 avec Ok Jazz sous le label Loninguisa. Pendant cette interprétation, l'homme de 86 ans a chanté comme un jeune de 20 ans, car la musique coule dans ses veines et le temps qui passe ne ternit pas sa force vocale.

Un moment de communion

Le public a assisté à un concert anniversaire hors du commun. Certains ont eu du mal à quitter les lieux après la note finale. Pour la plupart d'entre eux, c'est un

souvenir qui sera à jamais gravé dans leur mémoire. Les Bantous de la capitale ont électrisé le public avec des chansons comme Masuwa, Makambo mibalé, etc. dont il a repris en chœur tous les refrains. Ce groupe a une histoire immense qui ne se raconte plus mais qui se vit plutôt. Son concert anniversaire, tenu sur l'avenue Kaat Matou, non loin du rond-point Kassaï, fait partie des programmations de l'Institut français du Congo qui a voulu finir l'année en beauté avec cet événement majestueux. Notons que ce concert a débuté avec l'animation de la chorale Christ Roi qui a fait vibrer le public avec son chœur ayant près de deux cent cinquante choristes. Et la chorale Les Bons Bergers a emboîté le pas.

Hugues Prosper Mabonzo

CINÉMA

Le lever de rideau du Ficomp se tiendra en septembre

La première édition du Festival international des courts métrages (Ficomp) aura lieu du 4 au 7 septembre à Pointe-Noire.

Après la soirée caritative organisée en juillet dernier qui a permis de recueillir les fonds pouvant soutenir et appuyer le festival, Bilili Ya Africa Films Corporation, en partenariat avec le théâtre à la carte, organise ce festival qui se tient sur le thème : « La formation, base de l'industrie cinématographique ». Il sera ouvert le 4 septembre à l'Institut français du Congo pour prendre fin le 7 septembre. Ce festival verra la participation des réalisateurs et acteurs de la Côte d'Ivoire, du Congo Brazzaville, du Ghana, du Togo, de la France, du Cameroun, de la RDC. Outre la sélection officielle, de nombreux films congolais seront projetés hors compétition. La 1re édition du Ficomp qui veut

être la vitrine du cinéma congolais en général et du court métrage en particulier sera marquée aussi en dehors des projections par des formations, des ateliers, du masterclass et des conférences. Le Ficomp veut développer à travers ses activités un travail d'éducation, de sensibilisation et de formation à l'endroit des réalisateurs en devenir qui vont mettre en exergue leurs capacités de création et leur talent.

Michael Gandoh, son initiateur, est un réalisateur de films de fiction et de documentaire. En 2017, il a été primé meilleur réalisateur lors de la 3e édition du festival du cinéma congolais « Ya beto ». Avec son label de production Bilili ya Africa films corporation, il s'évertue à apporter son savoir et son expérience à l'édification d'un cinéma congolais professionnel et compétitif.

Hervé Brice Mampouya

MUSIQUE TRADI-MODERNE

Davy Kassa et Kingoli universel se produisent le 10 août au CNRTV

À la faveur de la présentation officielle de l'album « Combat spirituel », Davy Kassa 7^e fils et Kingoli universel donnent un concert inédit à la salle de spectacle du Centre national de radio et de télévision, le 10 août à Brazzaville, sous l'impulsion de Beethoven Yombo Pella Germain.

Deux mois après la sortie officielle de son album, Davy Kassa 7^e fils qui tient actuellement les rênes de Kingoli, une danse du terroir Akwa, sera en concert pour prester en live face à son public. Ceci en vue de faire connaître davantage son album constitué de sept titres.

Le public va savourer des chansons comme Combat spirituel, Dzogué, Chéri Beetho, Condition, Tara wamonô, Mwené Kassa et 7^e fils. Des chansons qui reflètent et retracent les mœurs de la société congolaise

actuelle. De même, l'artiste entend revisiter à son public ses tubes à succès : Chérie Bola, Stève Ivoué et tant d'autres.

Ce spectacle est l'occasion tout indiquée pour Davy Kassa 7^e fils de présenter sa nouvelle chanteuse à la voix accrocheuse Elverone Ndinga qui a participé activement à la réussite de l'album Combat spirituel.

A ce concert, Kingoli universel a fait appel à un autre groupe tradi-moderne Lengueke Ngaré Nouvelle Génération qui jouera la première partie de la soirée.

Pour la réussite de l'événement, l'artiste sollicite un soutien tous azimuts : « *j'invite tous les amoureux qui aiment la musique du terroir à venir nombreux au CNRTV pour savourer en live mon album. J'ai prévu également des CD et DVD qu'ils pourront acheter sur place. Leur apport est nécessaire pour*

mon épanouissement et celui de la musique congolaise ».

Après le concert de Brazzaville, le groupe est attendu à Pointe-Noire, le 17 août prochain, dans le cadre de la présentation du même album. « *Mes fanatiques, je vous arrive à Pointe-Noire. Seulement je compte sur votre apport pour que le spectacle soit à la hauteur* ».

Bien avant, au mois de juillet, Kingoli universel a donné des spectacles à Makoua et à Owando dans le département de la Cuvette sur invitation du ministre d'Etat, Firmin Ayessa, lors de l'inauguration du siège départemental de la Caisse nationale de sécurité sociale à Makoua. Pour votre gouverne, l'artiste Davy Kassa 7^e fils a déjà mis sur le marché discographique les albums Ossema, Ekelebandze, 33 tour, Ndzendze koundze.

La Rédaction



ELIMINATOIRES CHAN 2021

Le Congo sera face à la Guinée équatoriale

L'adversaire des Diables rouges est connu depuis le 4 août, au terme du match préliminaire qui a opposé le Tchad à la Guinée équatoriale.

Les Nzalang Nacional de la Guinée équatoriale ont d'abord fait jeu égal avec les Sao du Tchad 3-3 à N'Djamena avant de s'imposer 2-1 le 4 août à Bata. Cette victoire a permis aux Guinéens de rester en course pour la qualification à la phase finale du Championnat d'Afrique des nations (Chan). Pour le tour décisif, ils auront pour adversaire les Diables rouges du

Congo, quarts finalistes du dernier Chan au Maroc. C'est la première fois que les deux sélections vont se croiser en éliminatoires du Chan. Les Congolais effectueront d'abord le déplacement de Bata avant de les recevoir à Brazzaville. Cette double confrontation aura lieu dans la deuxième quinzaine du mois de septembre. Le gagnant sera qualifié à la phase finale du Championnat d'Afrique des nations qui aura lieu au Cameroun en janvier prochain.

R.Ng.(stagiaire)

CHAMPIONNAT NATIONAL DE FOOTBALL

Le ministère des Sports émet son avis sur le nombre d'équipes

Dans le document soumis à la Fédération congolaise de football (Fécofoot), la tutelle a suggéré que le nombre des équipes participantes soit inférieur à quatorze.

Le ministère des Sports et de l'éducation physique a posé la problématique dans le document qu'il a remis à son organe technique. Il attend de lui des solutions en vue d'harmoniser leur point de vue quant à la bonne gestion du football national. « *Notre football en particulier à quelques soucis dans son organisation et dans son fonctionnement. Mais pour que nous puissions réussir dans le futur, il nous faut serrer les coudes et travailler en symbiose au quotidien pour pouvoir obtenir les résultats escomptés* », a souligné Hugues Ngouélondélé.

Un délai minimum d'une semaine a été accordé au comité exécutif de la Fécofoot pour analyser les points contenus dans le document qui traduit la vision du ministre pour le développement du sport roi au Congo. Les deux parties pourraient se retrouver avant le 15 août pour valider le document part

d'un constat général pour aboutir à quelques suggestions.

Il souhaite par exemple que la Fécofoot mette à sa disposition son plan d'action 2019-2022 tout en lui rappelant que les remèdes proposés, à l'issue de la journée de réflexion sur le football tenue le 24 avril 2011 à Brazzaville, n'ayant malheureusement pas eu d'effets escomptés, ont ainsi influencé le développement du football national. « *Ce qui s'est imposé à vous c'est la navigation à vue et le football a payé le prix de cet amateurisme* », précise le document mis à la disposition de la Fécofoot. Le département du sport a aussi proposé que seuls deux joueurs étrangers participent à un match du championnat des Ligues 1 et 2 ou de la coupe nationale, en dénonçant surtout le trafic d'influence « *antivaleur de certains dirigeants des clubs de football pour un meilleur développement de la discipline en vue d'éviter de fausser les résultats techniques* ».

Par ailleurs, le ministère des Sports et de l'éducation physique a suggéré que le championnat national d'élite direct Ligue 1 soit joué avec dix ou douze équipes au lieu de

quatorze. Il a également demandé à la Fécofoot de créer les conditions pour organiser les championnats dans les catégories des jeunes. Les clubs d'élites congolais, a-t-il rappelé, devraient avoir en leur sein des équipes juniors et cadettes. Le document est revenu sur leurs obligations en mettant en avant quelques défaillances comme le manque d'un compte bancaire, de terrain d'entraînement, de numéro de téléphone fixe, de l'adresse E-mail, du site internet, des sponsors et équipementiers...

Le ministère contraint les joueurs de nationalité congolaise à passer trois saisons sportives dans un même club afin de solliciter un nouveau transfert. Il n'a non plus perdu de vue l'annonce faite à Madingou par l'actuel président de la Fécofoot lors de son élection, quant à la levée des sanctions infligées aux dirigeants de football. « *La non concrétisation de la levée des sanctions arbitraires infligées depuis plus de quatre ans à plus d'une trentaine de dirigeants (personnes ressources) de football* », a souligné le document

James Golden Eloué

ARTS MARTIAUX

Le close combat totalise trente ans au Congo

L'association congolaise de close combat a fêté, le 3 août dernier, à Brazzaville, les trente ans de pratique de cette discipline de combat en République du Congo.

Trente ans, c'est le nombre d'années que le close combat est pratiqué dans les différentes localités du Congo. Dans le but d'immortaliser cet art et présenté ses vertus, près de deux cent cinquante sportifs ont démontré leur savoir-faire au cours de la cérémonie d'anniversaire.

L'association congolaise de close combat a reconnu le travail de toutes les personnes qui contribuent au bon déroulement des arts martiaux au Congo, à travers les diplômes.

En effet, les vétérans et grands maîtres ont été primés. Au nom de son institution, le président de la Fédération internationale de close combat, Jean Marc Legrand de Morgues, qui était l'invité principal de cette manifestation, a aussi remis des diplômes d'honneur aux maîtres Fabrice Makaya Mateve, président national de l'association congolaise de close combat ; Roland Francis Mahoungou, président de l'Union africaine de close combat et Bernard Boula, grand maître des arts martiaux. Jean Samba, président de la Fédération congolaise de boxe des pharaons et disciplines associées, a apprécié l'unité dans la diversité que cette discipline (close combat) associée à sa fédération.

Plusieurs disciplines sœurs, rappelons-le, ont participé à cette grande fête, à travers les démonstrations des katas et techniques de combat. Il s'agit du judo, de la gymnastique, de la boxe de pharaon, du karaté, du kung-fu et bien d'autres.

« *La beauté des gestes, de la gymnastique, de boxe des pharaons, du kung-fu, du karaté et du close combat, ont permis sûrement à chacun de vous de faire la différence entre toutes les disciplines et d'apprécier particulièrement les spécificités du close combat. Je crois que les démonstrations faites ici vous ont convaincu de l'importance de cette discipline tant sur le corps que sur l'esprit du pratiquant. J'invite chacun de vous de défendre le close combat dans son milieu social* », a commenté Fabrice Makaya Mateve lors de la célébration.

« *Je suis particulièrement réjoui de voir toutes ces disciplines s'exprimer ici. Nous croyons que cette manifestation apportera un nouveau souffle au close combat congolais, puisque votre pays est chargé du développement de ce sport dans toute la zone Afrique* », a ajouté Jean Marc Legrand de Morgues.

Rude Ngoma (stagiaire)